

RAPPORT FINAL - DÉCEMBRE 2016

RECHERCHE 4 : LOCALISATIONS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE DYNAMISATION ET DE RÉNOVATION DES QUARTIERS URBAINS EXISTANTS

Responsables académiques

Pour le Lepur-ULg : Bruno BIANCHET

Pour l'IGEAT-ULB : Jean-Michel DECROLY

Chercheurs

Pour l'IGEAT-ULB : Julien DESCAMPS

Pour le Lepur-ULg : Florine BASTIN, Dorian CLAEYS, Chloé MERCENIER, Christine

RUELLE et Pierre-François WILMOTTE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSEI	NTATION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE	5
1. (CONTEXTE ET OBJECTIFS	5
2. (CONTENU DE LA RECHERCHE	6
	1 : PRODUCTION DU CADRE STRATÉGIQUE POUR UNE POLITIQUE WALLONNE DI	
	E ET MONITORING	
1. F	PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE	Ω
	PROPOSITION D'UN SYSTÈME DE MONITORING	
2.1	Objectifs	
2.2	Méthodologie	
2.3	Données mobilisées	
2.4 2.5	Synthèse des propositions d'indicateurs	
2.6	Recommandations et propositions complémentaires	
2.7	Conclusion	
	2 : IDENTIFICATION DES QUARTIERS URBAINS DÉFAVORISÉS ET DES QUARTIER	
	2 : IDENTIFICATION DES QUARTIERS URBAINS DEFAVORISES ET DES QUARTIER:	
	OBJECTIFS ET PRINCIPES	
1.1	Objectifs	
1.2	Indice de difficulté (de cohésion)	
1.3	Indice d'attractivité	40
2. 1	TRAITEMENTS STATISTIQUES	40
2.1	Indice de difficulté (de cohésion)	40
2.2	Indice d'attractivité	43
3. F	RÉSULTATS CARTOGRAPHIQUES	45
3.1	Méthodologie	45
3.2	Analyse détaillée des quartiers défavorisés	47
3.3	Analyse globale des quartiers centraux	68
4. (Conclusions	71
VOI ET	4 : TYPES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU SEIN DES QUARTIERS ET OUTILS	
	RVENTION	73
1. I	NTRODUCTION	73
2. N	MÉTHODOLOGIE	73
3. 1	TYPES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU SEIN DES QUARTIERS	74

3.1	Cadre de vie dégradé	74
3.2	Contexte social défavorable	75
3.3	Contexte économique défavorable	75
4. L	A POLITIQUE WALLONNE DE LA VILLE	77
5. O	OUTILS ET/OU OPÉRATEURS MOBILISABLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS PRIC	ORITAIRES
ET REC	COMMANDATIONS	79
5.1	Outils/opérateurs relevant des politiques d' « aménagement »	81
5.2	Outils/opérateurs des politiques de développement social des quartiers	88
5.3	Outils/opérateurs des politiques de développement économique	88
6. R	ECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS	91
6.1	Enjeu de coordination à l'échelle du quartier	91
6.2	Enjeu de mobilisation de la société civile	93
6.3	Enjeu de communication (urbanisme « intangible »)	94
6.4	Enjeu de coordination à l'échelle régionale	94
6.5	En conclusion	95
BIBLIOG	GRAPHIE	97
ANNEXE	S	99
ANNEX	(E 1 – ÉBAUCHE D'ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES RÉSIDANT DANS LES VILLES ET QUART	TIERS DE
	/	
ANNEX	(E 2 – COMPLÉMENT CARTOGRAPHIQUE	103
ANNFX	YE 3 - EXEMPLES DE FICHES ACTIONS	132

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le 12 novembre 2015, le Gouvernement wallon a adopté la note d'orientation « Vers une politique wallonne de la ville ».

Les objectifs de cette recherche sont, primo, d'élaborer une proposition de cadre stratégique de référence fixant les principaux objectifs recherchés et résultats attendus en termes de développement régional de la politique wallonne de la ville. La politique wallonne de la ville s'appuie sur la mise en œuvre, pour chaque ville concernée, d'un « Programme de Développement Urbain (PDU) », annoncé dans la Déclaration de Politique Régionale 2014-2019 et confirmé par la note d'orientation du Gouvernement wallon. La précédente recherche sur cette thématique (subvention 2014 – 2015) s'est notamment attachée à émettre des propositions relatives à la conceptualisation et à la mise en œuvre du PDU. La réflexion actuelle précise le cadrage à l'attention des acteurs concernés.

Secundo, la présente recherche vise à apporter une aide à la décision au niveau de la localisation de l'action des pouvoirs publics wallons dans les domaines des politiques de la ville et du logement afin d'améliorer l'efficience des différents outils. À travers cette analyse spatiale, il s'agit de proposer une méthode de délimitation des quartiers susceptibles de bénéficier d'interventions spécifiques et de mécanismes de discrimination positive dans le cadre de la politique de la ville. Cet examen sera poursuivi par une analyse des types de difficultés qui sera synthétisée à travers une typologie. Cette recherche s'inscrit dans le prolongement des recherches Politique de la ville¹ et Systèmes d'informations foncières² menées lors de la subvention 2014 – 2015. Elle s'appuiera également sur les résultats de la recherche "Entre relégation et risques de gentrification"³ (subventions 2012 – 2013). La réflexion relative à la localisation d'opérations prioritaires en matière de dynamisation et de rénovation des quartiers urbains existants doit intégrer les deux facettes de la politique de la ville : la cohésion sociale et l'attractivité. L'approche est transversale mais devra aussi permettre d'identifier les politiques et dispositifs les plus adaptés aux situations et difficultés particulières rencontrées dans les quartiers.

http://cpdt.wallonie.be/recherches/en-cours/annee-2014-2015/systeme-dinformations-foncieres-et-politiquespubliques-r1

¹ http://cpdt.wallonie.be/recherches/en-cours/politique-de-la-ville-r4

³ http://cpdt.wallonie.be/recherches/annee-2012-2013/entre-relegation-et-risques-de-gentrification-ri6

2. CONTENU DE LA RECHERCHE

Le contenu initialement fixé dans le cadre du programme de recherche 2015 – 2016 contenait quatre volets repris ci-après.

• Volet 1 : Production du cadre stratégique pour une Politique wallonne de la Ville

Concrètement, ce volet porte sur la rédaction du cadrage relatif à la mise en œuvre de la politique wallonne de la ville et, plus particulièrement, le futur appel à intérêt concernant le PDU. Il s'inspirera du Référentiel « Quartiers Nouveaux » tel qu'adopté par le Gouvernement wallon le 22 octobre 2015 et visera à être un document accessible à tous les acteurs concernés.

Il sera le résultat d'une concertation avec différents acteurs, dont l'IWEPS, l'AMCV, l'Inter-ADL, l'UVCW, etc.

Ce cadrage portera, notamment, sur :

- Un rappel du contexte général (Leipzig, DPR, Note GW, choix des villes sans exclure, ...),
- Les grands enjeux (voir note du GW à illustrer),
- Les objectifs opérationnels (voir, notamment, étude CPDT 2014-2015),
- Les grandes lignes du PDU (principes généraux, outils, acteurs, ...),
- La valeur ajoutée pour les villes,
- Les dimensions communication et participation.

Volet 2 : Identification des quartiers urbains défavorisés et des quartiers urbains centraux

La question de l'identification des quartiers urbains défavorisés a déjà été abordée dans le cadre de la recherche sur la politique de la ville (subvention 2014 – 2015) qui contient des propositions d'actualisation des périmètres des zones d'initiative privilégiées (ZIP) au départ de l'indicateur synthétique du nouvel Atlas de la Politique des Grandes Villes (2015) et de l'indice de pauvreté rurale et urbaine (Etude Pocico, Politique Scientifique fédérale, 2013). Ces approches seront complétées et précisées à travers l'utilisation d'autres sources statistiques, nous pensons particulièrement aux données de l'administration du Cadastre (fichier CadMap), à l'enquête Euro-SILC, etc.

La question des périmètres des quartiers urbains centraux fut également abordée dans le cadre de la recherche relative à la politique de la ville mais aussi dans d'autres réflexions. Nous proposons d'examiner les périmètres existants (GCV notamment) en regard des données de l'administration du Cadastre, du Census 2011 et des autres données de la DGSIE.

L'objectif de ce volet est de formuler différents scénarios et hypothèses de définition de quartiers cibles. Il s'inscrit pleinement dans le prolongement de la recherche sur la politique de la ville (subvention 2014 – 2015). Il s'agit également d'identifier des quartiers à considérer au niveau du PDU, suivant un principe de « zones capables ».

Cette « géographie des quartiers prioritaires » se focalisera sur les 12 pôles urbains FEDER, partenaires privilégiés de la Région pour la Politique de la Ville (Charleroi, Mons, Mouscron, Arlon, La Louvière, Tournai, Sambreville, Namur, Liège, Verviers, Seraing et Herstal). Mais, la méthodologie développée sera évidemment applicable à d'autres entités urbaines.

Volet 3 : Examen de la présence de « fonciers mutables »

Par « fonciers mutables », nous entendons les sites vis-à-vis desquels l'autorité publique pourrait disposer d'une facilité d'action. En l'occurrence, nous ciblons ici plus particulièrement le foncier (voire l'immobilier) public, dont le logement public et les « sites à réaménager » (SAR). Pour l'identification du foncier public, nous comptons utiliser les données de la matrice cadastrale (sous réserve de la mise à disposition). Pour le logement public, nous nous adressons à la SWL et concernant les SAR, nous valoriserons le dernier inventaire réalisé en 2014. Il s'agira ensuite de croiser ces couches d'informations avec les différents périmètres identifiés au volet précédent.

L'objectif est bien de proposer une approche méthodologique afin d'identifier des « territoires leviers » susceptibles de faciliter la mise en œuvre des différents outils et mécanismes mobilisables dans le cadre de la politique de la ville.

Ce volet s'appuiera sur les enseignements de la recherche sur les systèmes d'informations foncières qui sera poursuivie dans le cadre de la subvention 2015 – 2016.

Volet 4 : Analyse des types de difficultés rencontrées au sein des quartiers

L'examen des différents indicateurs et méthodes d'analyse retenus au volet 2 permettra de proposer différents scénarii et hypothèses de définition des quartiers en difficulté et de dresser des profils en fonction de la nature et des degrés de difficultés rencontrées. Ces types seront mis en perspective avec les différentes politiques tant en matière d'action sur la ville qu'au niveau du logement.

L'objectif est de favoriser l'adéquation entre les outils et les quartiers ciblés et d'émettre des recommandations dans ce sens.

Toutefois, les données cadastrales nécessaires à la réalisation du volet 3 ont été fournies trop tardivement, en l'occurrence début du mois de novembre 2016, que pour engager l'analyse annoncée, ce qui fait que cette partie de la réflexion n'a pu être menée.

Par contre, suite à la réalisation du cadrage, il nous est apparu des plus opportuns de proposer une méthode de monitoring des objectifs afin de pouvoir mener un suivi de la mise en œuvre et d'en évaluer les résultats. Celui-ci est ajouté au volet 1.

VOLET 1 : PRODUCTION DU CADRE STRATÉGIQUE POUR UNE POLITIQUE WALLONNE DE LA VILLE ET MONITORING

1. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE

Le document, une fois finalisé et validé par le Comité d'accompagnement, a été directement remis entre les mains du Gouvernement wallon. D'un point de vue de la forme, il s'est inspiré notamment du référentiel « Quartiers nouveaux », adopté par le Gouvernement wallon le 22 octobre 2015, et s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés. Outre le souci de proposer un texte pertinent, simple et convaincant, l'équipe de recherche a également veillé à soigner la présentation du document, estimant qu'il s'agit là d'un enjeu important pour susciter l'intérêt des acteurs du monde urbain (illustrations, mise en page, choix des exemples) et considérant que la rédaction du texte était conditionnée par la forme.

L'approche adoptée par le comité d'accompagnement et l'équipe de recherche est de proposer un cadre qui mobilise autant la Wallonie que ses villes dans une approche partenariale. Le document a fait l'objet d'une consultation d'organismes directement concernés par la problématique : l'IWEPS, l'AMCV, l'UVCW (et, par conséquent, la cellule inter-ADL), la DGO5, la DICS. L'outil a été présenté individuellement, ce qui a permis aux chercheurs d'obtenir des suggestions et des remarques quant au projet élaboré. Le document comprend cinq parties.



Figure 1. Couverture du cadrage

En accord avec le comité d'accompagnement, le document n'évoque pas le futur dispositif PDU, en cours d'élaboration, contrairement à ce que proposait le cahier des charges. Il permet, dès lors, de s'adresser à tous les types de villes : avec ou sans PDU, de grande ou de plus petite taille.

L'introduction

Celle-ci comprend un bref historique et une mise en contexte de la Politique de la Ville en Wallonie.

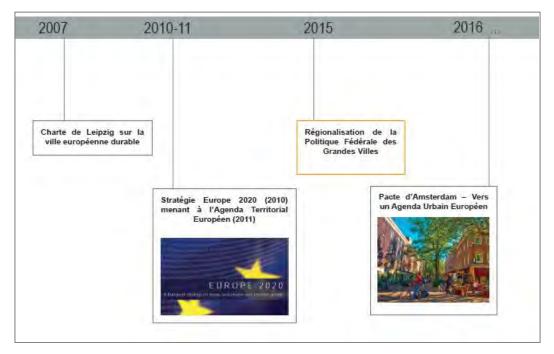


Figure 2. Partie de la ligne du temps

• Le préambule

Il précise le public visé par le guide et les objectifs de celui-ci.

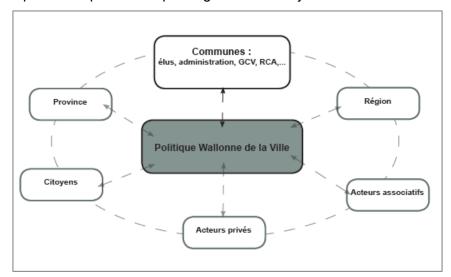


Figure 3. Les acteurs concernés

Les 10 grands principes de gouvernance

Ceux-ci sont essentiellement issus de documents européens de référence relatifs aux politiques urbaines et sur les enseignements de la recherche de l'année passée, qui sont des « préalables » à l'action sur le milieu urbain.



Figure 4. Les grands principes

• Les 14 objectifs prioritaires pour les villes wallonnes de demain

Ils ciblent les fondamentaux pour les politiques publiques relatives à la ville en Wallonie et permettant à chacune de faire ses propres choix et priorités.



Figure 5. Les objectifs prioritaires

Les exemples d'outils et d'actions

PLANIFICATION STRATÉGIQUE	Plan, schéma, matérialisant un projet de territoire (type SCOT, Masterplan,)
OUTILS OPÉRATIONNELS ET INCITANTS	Mesures urbanistiques, subsides, règlements, zones franches et autres mesures de discrimination positive.
GRANDS PROJETS URBAINS	Grands projets d'infrastructures (bâtiments, ré- seaux verts et bleus, espaces publics, espaces verts de proximité, quartiers durables, réseaux structurants de mobilité, etc.)
ACTION SOCIALE TERRITORIALISÉE	Action sociale de proximité, ancrée au coeur des quartiers les plus défavorisés (accompagnement, formation, aides diverses)
ANIMATION	Evénements, activités temporaires, ludiques, festives destinées à animer et à rendre la ville plus vivante.
EMPOWERMENT	Mobilisation et encouragement des citoyens et autres acteurs locaux (associations, écoles) à participer activement à l'amélioration du cadre de vie.
BRANDING / COMMUNICATION	Travail sur l'image de la ville, au travers de la communication (logo, brochure, site web, etc.) mais aussi de la signalisation et de l'information touristique.
ACTION FONCIERE	Opérateurs, à la disposition des collectivités lo- cales, pour conduire des interventions foncières au service des politiques publiques. Stratégie foncière proactive, de nature à faciliter la réali- sation de certains grands projets urbains.

Figure 6. Typologie des actions exemples

Ils sont composés d'une série de « bonnes pratiques » provenant autant de la Wallonie que des régions et pays voisins. L'objectif est double : illustrer la diversité des actions susceptibles d'être inscrites dans le cadre de la politique wallonne de la ville et interpeller les acteurs à travers ce qui se fait tant en Wallonie, afin de valoriser les initiatives locales, qu'en dehors, et montrer que ces initiatives pourraient prendre davantage d'ampleur dans un cadre transversal cohérent. Il s'agit aussi de rappeler que la liste n'est pas exhaustive et pourrait être alimentée dans le cadre d'un centre de ressources régional, par exemple (cf. enseignements de la recherche CPDT « Politique de la Ville – Dynamisation des cœurs de ville » 2014-2015).

2. PROPOSITION D'UN SYSTÈME DE MONITORING

2.1 OBJECTIFS

Le principal objectif de la mise en place d'un système de monitoring est de permettre un suivi des villes et quartiers de la politique wallonne de la ville vis-à-vis des objectifs stratégiques que cette politique s'est fixés. Il s'agit donc de fournir aux décideurs et aux acteurs de la politique de la ville, qu'ils soient régionaux ou locaux, des informations fiables quant à l'impact de l'action qu'ils mènent sur les villes et les quartiers afin, le cas échéant, de réorienter cette action.

Plus concrètement, par « suivi des villes et des quartiers », on entend la possibilité de comparer, à la fois dans le temps et dans l'espace, divers indicateurs qui concernent ces villes et quartiers.

Cette proposition que font les chercheurs est hors cahier des charges de la recherche R.4. Dans le cadre de ce rapport, les chercheurs émettent quelques pistes et recommandations en termes d'indicateurs, mais la mise en place concrète d'un tel système de monitoring ne sera pas possible dans le cadre de la recherche R.4. En effet, la création et la gestion sur le long terme de ce système de monitoring devront être assurées par une organisation mandatée pour cette mission et disposant des moyens nécessaires, humains et autres, pour l'assurer sur le long terme (par exemple, l'IWEPS).

L'évolution temporelle de certains indicateurs permet bien entendu de voir comment les villes et quartiers évoluent et si l'action menée produit des effets plutôt positifs, négatifs ou neutres sur les villes et quartiers concernés. La figure 7 est un exemple de l'évolution temporelle d'un indicateur de suivi du phénomène d'exode urbain (construit par l'IWEPS) pour différentes villes wallonnes.

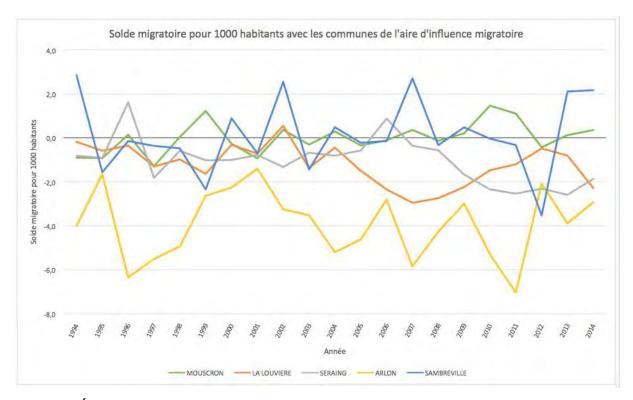


Figure 7. Évolution temporelle d'un indicateur d'exode urbain (IWEPS, 2016)

La comparaison spatiale de certains indicateurs peut quant à elle se faire de multiples manières et permet de situer les villes et les quartiers par rapport à des points de référence. Deux grands types de comparaisons spatiales sont possibles : soit comparer des unités spatiales de même échelle (par exemple, deux quartiers entre eux, deux villes entre elles, etc.), soit deux unités spatiales d'échelles différentes (par exemple, l'évolution d'une ville par rapport à la Wallonie, ou l'évolution d'un quartier par rapport à sa ville). La figure 8 cidessous illustre la multitude des comparaisons spatiales possibles.

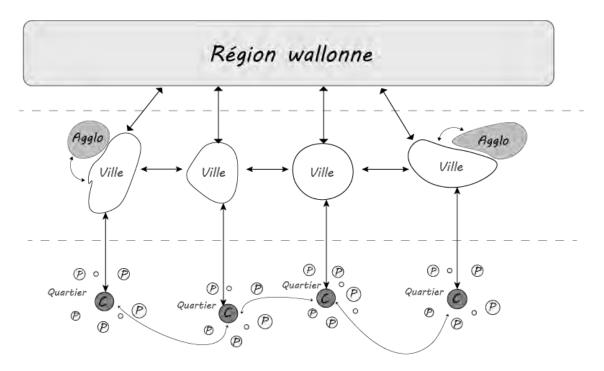


Figure 8. Possibilités de comparaison des différents indicateurs selon différentes échelles d'analyse

2.2 MÉTHODOLOGIE

Dans l'optique de la mise en place d'un système de monitoring des villes et quartiers de la politique wallonne de la ville (PWV), nous nous sommes livrés à un exercice visant à mettre en évidence les données déjà disponibles et qui pourraient donc être mobilisées pour assurer ce monitoring sans effort complémentaire de collecte.

Par « données disponibles », il faut comprendre les données qui sont collectées de manière récurrente (sur base annuelle par exemple) par divers organismes producteurs de données (DGS, BCSS, GCV, etc.) et qui pourraient ainsi faire l'objet d'une centralisation par une organisation (à déterminer) qui serait chargée du système de monitoring de la PWV, qui pourrait alors dresser régulièrement (annuellement par exemple) un bilan de l'évolution des villes wallonnes et de leurs quartiers.

Dans le cadre de cette recherche, notre objectif était de dresser un premier état des lieux des données et informations disponibles en exploitant au mieux l'existant, mais aussi de plaider pour une plus large diffusion de certaines données existantes sur la ville et enfin, d'illustrer le potentiel d'utilisation de ces données. L'IWEPS et l'AMCV ont été des partenaires privilégiés dans la réalisation de cet exercice, dont la principale difficulté réside dans la multitude des thématiques couvertes par la politique de la ville et, dès lors, le nombre élevé d'indicateurs utiles et nécessaires pour comparer le plus justement et le plus finement possible les territoires urbains entre eux.

Comme l'illustre la figure 9, notre démarche a donc consisté à ouvrir un maximum de tiroirs, figurant autant d'indicateurs collectés de manière récurrente, et couvrant, si possible, tout le territoire wallon ou, au minimum, les villes sélectionnées pour la future politique wallonne de la ville.

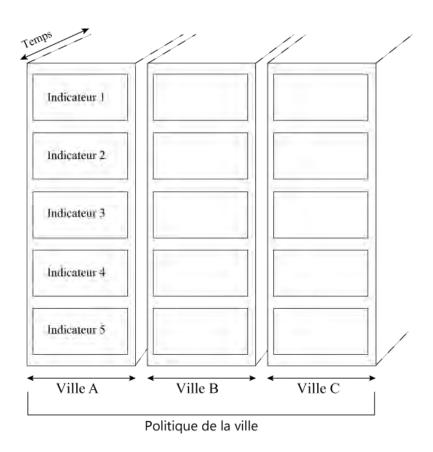


Figure 9. Identification des indicateurs disponibles et mis à jour régulièrement

Pour revenir aux multiples comparaisons spatiales qui sont théoriquement possibles (cf. figure 8), notons cependant que toutes les données n'existent pas à chaque échelle⁴ mais l'objectif, pour assurer un suivi approprié des villes et quartiers de la PWV, est de chercher à accumuler un maximum de données utiles aux échelles les plus fines possible (importance de l'échelle « quartier » pour cette politique).

_

⁴ L'échelle pertinente varie selon les enjeux à traiter, de sorte que pour certaines données, cela n'a parfois guère de sens de les collecter à toutes les échelles; toutefois, à l'échelle du quartier, nous manquons clairement de données pertinentes, puisque la dernière grande enquête réalisée (recensement) date de 2001.

Dans le cadre de cette recherche CPDT, nous nous limiterons toutefois à montrer à quelle échelle les données sont disponibles (ou non) et de montrer les comparaisons possibles à différentes échelles. La quantité de données existantes, qui doivent être centralisées⁵ et traitées, nous empêche de présenter, dans le cadre de cette recherche, l'état de la situation pour les douze villes sélectionnées pour la PWV. Dès lors, dans la suite du rapport nous présenterons, à titre d'exemple de ce qu'il est possible de faire, la situation de Liège. Nous avons choisi ce cas parce qu'il était plus simple pour nous d'acquérir les données nécessaires dans le délai imparti (notamment les données de la Gestion Centre-Ville). Les données ont cependant été centralisées pour l'ensemble des douze villes lorsque cela était possible. Elles peuvent donc être communiquées à la demande.

L'utilisation des données qui est faite dans la suite du rapport de la CPDT n'est qu'une illustration de leur potentiel d'utilisation. Il existe bien d'autres manières de les utiliser, pour autant que la donnée soit disponible au travers, par exemple, de portails informatiques comme Walstat de l'IWEPS.

Par ailleurs, si à ce stade nous avons choisi de valoriser au maximum les données disponibles, le système de monitoring pourrait être amélioré à plus long terme par la collecte de nouvelles données, plus pertinentes. Pour cela, une collaboration plus étroite avec les producteurs de données (ce que la CPDT n'est pas) est à envisager. D'ores et déjà, certaines recommandations et des propositions de données complémentaires qu'il serait utile de collecter pour mieux rendre compte de l'évolution des villes et guartiers wallons, sont faites en fin de rapport.

2.3 **DONNÉES MOBILISÉES**

2.3.1 Principales données mobilisées

Le tableau ci-après synthétise les principales sources de données mobilisées pour notre proposition de système de monitoring, avec le nom du producteur des données et, enfin, du propriétaire des données.

Tableau 1. Liste des principales sources de données

Données	Producteur	Propriétaire
Walstat	Diverses origines	IWEPS
Outil de gestion centre-ville	AMCV avec l'aide des différentes GCV	GCV
Census 2011	Statbel du SPF Economie	Statistics Belgium
Relevés du commerce	SEGEFA-ULg	SEGEFA-ULg
Banque Carrefour de la Sécurité Sociale	BCSS	BCSS
Bilans énergétiques communaux	ICEDD	SPW-DGO4
Couverture numérique du territoire	IBPT	IBPT

⁵ Par exemple, les données détenues par les Gestions Centre-Ville sont un bon exemple, car il faut demander l'accord du conseil d'administration de chaque cellule locale pour en disposer.

2.3.2 Présentation des indicateurs de suivi

À la section 4, chaque indicateur sélectionné pour la mise en place d'un système de monitoring sera présenté sous la forme d'un tableau synthétique (cf. tableau 2) présentant les principales informations nécessaires à sa bonne compréhension.

Tableau 2. Présentation synthétique de chaque indicateur de suivi

	Explication
Définition	Définition de l'indicateur et explications quant à sa construction (formule, données mobilisées)
Lien avec l'objectif	Description du lien entre l'indicateur proposé et l'objectif stratégique de la PWV: par exemple, l'indicateur constitue une mesure de l'évolution d'un phénomène en lien direct avec l'objectif stratégique
Échelle	Plus fine échelle de disponibilité des données : secteur statistique – quartier (central ou non) – ville – agglomération – Wallonie
Mise à jour (méthode)	Méthode de mise à jour
Période de mise à jour	Période entre deux mises à jour des données
Remarque(s)	Autres remarques importantes
Référence - Origine	Renvoi au producteur de données ou à la méthodologie particulière de construction de l'indicateur

2.3.3 Quartiers centraux des villes

Certains indicateurs proposés dans le système de monitoring détaillé à la section suivante concernent plus spécifiquement le centre des villes de la PWV (par exemple son dynamisme commercial, son attractivité, etc.). Pour ces centres-villes et pour les questions et enjeux spécifiques qui leur sont associés, nous proposons de valoriser (notamment) les données récoltées par les Gestions Centre-Ville (GCV).

Notons cependant que Seraing et Herstal, bien que reprises dans la PWV, ne disposent pas d'une GCV (cf. tableau 3), ce qui pose d'emblée un problème de non-disponibilité des données pour ces deux villes. Il pourrait dès lors être utile, dans la perspective d'une réorganisation des Gestions Centre-Ville (cf. note d'orientation du Gouvernement), d'envisager la création d'un tel dispositif dans ces villes. Pour information, le tableau 3 cidessous reprend également les villes qui possèdent une GCV mais n'ont pas été reprises dans le cadre de la PWV.

Notons également qu'entre Charleroi et Hannut (respectivement la ville wallonne la plus et la moins peuplée qui dispose d'une GCV et/ou est reprise dans le cadre de la PWV), il existe une série de pôles urbains qui ne bénéficient d'aucun de ces deux dispositifs. Nous renvoyons aux travaux de l'année précédente sur la politique de la ville⁶ (Bastin *et al.*, 2015) sur le rôle structurant des villes et les différentes hiérarchies urbaines susceptibles de constituer une aide à la décision pour le choix des villes.

_

⁶ Nous renvoyons au volet 4 de la subvention 2014-2015 qui a évoqué ces questions de cohérence entre le choix des villes et le SDER (1999) ainsi que les principales hiérarchies urbaines de référence dans la littérature scientifique.

Tableau 3. Villes wallonnes possédant une Gestion Centre-Ville et villes retenues dans le cadre de la PWV, classées par ordre décroissant de population (Source : SPW-DGO6, 2015 ; Gouvernement wallon, 2015)

Villes avec Gestion Centre-Ville	Villes Politique Wallonne de la Ville / FEDER		
Cha	Charleroi		
Li	ège		
Na	amur		
M	lons		
La L	ouvière		
То	urnai		
	Seraing		
Mouscron			
Verviers			
	Herstal		
Châtelet			
Ottignies-Louvain-la-Neuve			
Arlon			
Sambreville			
Dour			
Hannut			

Par ailleurs, dans la perspective de la mise en place d'un système de monitoring, la délimitation des « quartiers centraux » des villes de la PWV a fait l'objet d'une réflexion méthodologique, sachant qu'il n'existe pas de périmètre faisant référence pour l'ensemble de ces villes. Sur base de la liste des villes de la PWV reprise au tableau 3, une méthode a ainsi été établie pour identifier ces « quartiers centraux ». Deux cas sont envisagés :

1. La ville dispose d'une GCV : il existe alors un périmètre déjà fixé, qui ne repose pas forcément sur le découpage en secteurs statistiques. L'approche retenue est d'inclure dans le périmètre du « quartier central » tout secteur statistique totalement ou partiellement couvert par le périmètre de GCV. Il est en effet essentiel de rétablir une correspondance entre les « quartiers centraux » des villes et le découpage en secteurs statistiques, car celui-ci constitue la référence pour de nombreuses données disponibles et doit donc constituer la base d'un système de monitoring.



Figure 10. Cas d'un centre-ville avec GCV: à Charleroi, le périmètre de la GCV correspond au petit ring de Charleroi, et ne colle pas parfaitement au découpage en secteurs statistiques

2. La ville ne dispose pas d'une GCV (Seraing et Herstal): nous avons alors choisi de faire correspondre le périmètre du « quartier central » aux secteurs statistiques dans lesquels des mesures de contrôle du stationnement⁷ ont été prises. Ces mesures constituent en effet un bon indicateur que les autorités considèrent que l'on se situe en « cœur de ville ».

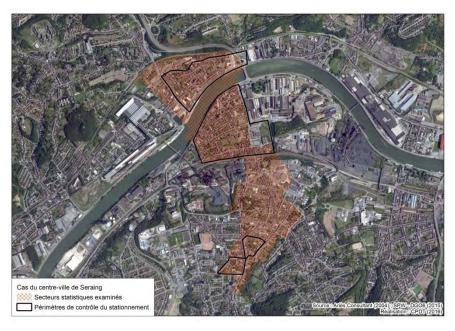


Figure 11. Sélection du quartier central en fonction des zones de stationnement contrôlées dans les villes ne disposant pas d'une GCV, le cas de Seraing

-

⁷ Source : les sites internet des villes concernées.

2.4 SYSTÈME DE MONITORING DES VILLES, DES QUARTIERS CENTRAUX ET DES AUTRES QUARTIERS URBAINS DE LA PWV

Dans cette section du rapport, nous détaillons l'ensemble des indicateurs proposés pour pouvoir mettre en place rapidement et à moindres frais un système de monitoring des villes et quartiers de la PWV.

Pour chaque objectif stratégique repris dans le projet de cadrage stratégique de la PWV (volet 1 de la recherche), plusieurs indicateurs sont proposés dans la mesure du possible, afin d' « approcher » chaque objectif de différentes manières et ainsi éviter les biais et les erreurs d'interprétation qui pourraient survenir si un seul indicateur de suivi était utilisé.

2.4.1 Introduction : situation socio-économique générale

Dans cette section introductive, nous reprenons une série d'indicateurs qui, ensemble, permettent de brosser un portrait général de la situation socio-économique d'une ville ou d'un quartier, comparativement à d'autres. Ces indicateurs sont également utiles pour le suivi de certains objectifs stratégiques de la PWV (certains reviendront d'ailleurs dans les sections suivantes), mais ici l'objectif est plutôt de comparer les villes et les quartiers entre eux (comparaison spatiale) afin de les aider à se situer.

2.4.1.1 Densité par habitant

	Explication
Définition	Nombre d'habitants par kilomètre carré
Lien avec l'objectif	Indicateur principal du fait urbain
Échelle	Secteur statistique ou pixel de 200mx200m
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les instituts statistiques interfédéraux
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census

2.4.1.2 Taux d'emploi

	Explication
Définition	Part de la population exerçant un emploi sur la population effectivement en âge de travailler (15 – 64 ans)
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'évolution du marché de l'emploi en ville
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-235301.pdf

2.4.1.3 Part de la population de moins de 15 ans

	Explication	
Définition	Part de la population ayant moins de 15 ans	

Lien avec l'objectif	Indicateur de la présence de jeunes dans les territoires concernés, et donc de leur attractivité pour les familles
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les instituts statistiques interfédéraux
Période de mise à jour	Annuel à l'échelle des communes et tous les 10 ans à l'échelle des secteurs statistiques
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244400.pdf

2.4.1.4 Part de la population de plus de 65 ans

	Explication
Définition	Part de la population ayant plus de 65 ans
Lien avec l'objectif	Indicateur de la présence de personnes âgées dans les territoires concernés, et donc de l'importance de l'enjeu du phénomène de vieillissement de la population dans ces territoires
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les instituts statistiques interfédéraux
Période de mise à jour	Annuel à l'échelle des communes et tous les 10 ans à l'échelle des secteurs statistiques
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244400.pdf

2.4.2 Part de ménages isolés

	Explication
Définition	Part de ménages composés d'une personne seule
Lien avec l'objectif	Indicateur fortement corrélé au niveau de pauvreté de la population
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Données du Census et utilisation du Registre National
Période de mise à jour	Annuel à l'échelle des communes et tous les 10 ans à l'échelle des secteurs statistiques
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244400.pdf

2.4.2.1 Part de la population étrangère

	Explication
Définition	Part de la population de nationalité étrangère
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'importance des phénomènes de migrations internatio- nales dans les territoires concernés, et donc de l'importance de l'enjeu de l'intégration socio-culturelle pour ces territoires
Échelle	Secteur statistique

Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les instituts statistiques interfédéraux
Période de mise à jour	Annuel à l'échelle des communes et tous les 10 ans à l'échelle des secteurs statistiques
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244300.pdf

2.4.3 Objectif stratégique 1 : Rendre la ville plus désirable

2.4.3.1 Solde migratoire entre la ville et sa banlieue

	Explication
Définition	Bilan des mouvements résidentiels de population
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'attractivité d'une ville pour la population et de l'importance du phénomène d'exode urbain (susceptible d'alimenter l'étalement urbain et la dégradation des quartiers urbains plus centraux)
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les instituts statistiques interfédéraux
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	Un focus est possible sur les mouvements entre la ville et sa banlieue, l'IWEPS a été sollicitée à ce sujet pour calculer cet indice spécifique de l'attractivité des villes par rapport à leur région urbaine.
Référence - Origine	Voir Working paper n°21 de l'IWEPS sur la mobilité résidentielle (Charlier et al. 2016)

2.4.3.2 Part de la population active occupée dans la population

	Explication
Définition	Part de la population active occupée par rapport à l'ensemble de la population
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'attractivité de la ville pour la population active occupée
Échelle	Commune
Mise à jour (méthode)	Mise à jour par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	Les données présentées ont été calculées par l'IWEPS
Référence - Origine	IWEPS et Steunpunt WSE

2.4.3.3 Stabilité résidentielle des habitants

	Explication
Définition	Part de la population restée habiter dans le même secteur statistique au cours d'une période de 4 ans (période suffisante pour créer une dynamique de quartier ; ici entre le 1/1/2010 et le 1/1/2014, pour des raisons de stabilité des données selon l'IWEPS)
Lien avec l'objectif	L'indicateur évalue la « stabilité résidentielle » des personnes dans un quartier/secteur (IWEPS, 2016). Cette stabilité résidentielle est l'un des indicateurs de l'attractivité d'un quartier urbain (si la population a tendance à s'en aller, c'est que la qualité de vie n'y est pas ou plus jugée

	suffisante par les ménages). Toutefois, il faut noter également que la structure du logement au sein d'un quartier (proportion de maisons unifamiliales versus appartements), qui n'est pas indépendante du statut des habitants (propriétaires habitants versus locataires) peut aussi influencer cet indicateur de stabilité résidentielle.
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les Instituts statistiques
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	Les données présentées ont été calculées par l'IWEPS
Référence - Origine	Données de mouvements du Registre National, calculs de l'IWEPS

2.4.3.4 Part des ménages avec enfants

	Explication
Définition	Part de ménages avec des enfants
Lien avec l'objectif	La présence plus ou moins importante (et croissante ou au contraire déclinante) de ménages avec enfants est un bon indicateur de l'attractivité de la ville et de ses différents quartiers, sachant que ce segment de population est traditionnellement peu enclin, en Wallonie, à vivre en ville
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les Instituts statistiques
Période de mise à jour	Annuel pour l'échelle des villes ou tous les 10 ans à l'occasion du Census
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Census ou IWEPS : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244400.pdf

2.4.4 Objectif stratégique 2 : Faire de la ville un vecteur de mieux vivreensemble

2.4.4.1 Stabilité résidentielle des habitants

	Explication
Définition	Part de la population restée habiter dans le même secteur statistique au cours d'une période de 4 ans (période suffisante pour créer une dynamique de quartier ; ici entre le 1/1/2010 et le 1/1/2014, pour des raisons de stabilité des données selon l'IWEPS)
Lien avec l'objectif	L'indicateur évalue la « stabilité résidentielle » des personnes dans un quartier/secteur (IWEPS, 2016). Cet indicateur est également utile, avec d'autres, pour évaluer les enjeux en matière de « vivre-ensemble ». On peut en effet considérer que si la population d'un quartier est stable, c'est qu'il n'y a pas de problème majeur en termes de « vivre-ensemble » dans ce quartier. Par contre, si les ménages ont tendance à quitter le quartier, cela peut être l'indicateur d'un problème de « vivre ensemble » dans ce quartier (cohabitation difficile entre des populations qui diffèrent par leur culture, leur statut socio-économique, leur âge, leur style de vie, etc.). Cela peut aussi être l'indicateur qu'une partie de la population ne trouve plus à se loger à un prix abordable (d'où l'intérêt de mettre cet indicateur en relation avec d'autres). Enfin, il faut noter également que la structure du logement au sein d'un quartier (proportion

	de maisons unifamiliales versus appartements), qui n'est pas indépendante du statut des habitants (propriétaires habitants versus locataires) peut aussi influencer cet indicateur de stabilité résidentielle.
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les Instituts statistiques
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	Les données présentées ont été calculées par l'IWEPS
Référence - Origine	Données de mouvements du Registre National, calculs de l'IWEPS

2.4.4.2 Part des ménages avec enfants

	Explication
Définition	Part de ménages avec des enfants
Lien avec l'objectif	Les familles cherchent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants. La présence importante, au sein d'un quartier, de ménages avec enfants, est donc un indicateur qui, avec d'autres, peut confirmer qu'il n'y a pas de problème de « vivre-ensemble ». Si la proportion de ces ménages avec enfants tend au contraire à diminuer dans le temps, cela peut être un signe qu'il existe un problème de « vivre-ensemble ».
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les Instituts statistiques
Période de mise à jour	Annuel pour l'échelle des villes ou tous les 10 ans à l'occasion du Census
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Census ou IWEPS : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244400.pdf

2.4.4.3 Part de la population de plus de 65 ans

	Explication
Définition	Part de la population ayant plus de 65 ans
Lien avec l'objectif	La présence plus ou moins importante de personnes âgées au sein d'une ville ou d'un quartier est un indicateur de l'importance du phénomène de vieillissement de la population, et donc potentiellement, d'enjeux nouveaux à traiter en termes de vivre-ensemble (accessibilité et mobilité pour ces personnes âgées, cohabitation inter-générationnelle, etc.).
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les instituts statistiques interfédéraux
Période de mise à jour	Annuel à l'échelle des communes et tous les 10 ans à l'échelle des secteurs statistiques
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244400.pdf

2.4.4.4 Part de ménages isolés

Explication	
-------------	--

Définition	Part de ménages composés d'une personne seule
Lien avec l'objectif	Cet indicateur est fortement corrélé au niveau de pauvreté de la population. L'augmentation rapide de la part de ménages composés d'une seule personne peut être le signe de la paupérisation d'un quartier (qui est souvent elle-même la conséquence d'un déclin plus général du quartier).
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Données du Census
Période de mise à jour	Annuel à l'échelle des communes et tous les 10 ans à l'échelle des secteurs statistiques
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244400.pdf

2.4.4.5 Part de la population étrangère

	Explication
Définition	Part de la population de nationalité étrangère
Lien avec l'objectif	La présence plus ou moins importante de populations étrangères (et leur croissance ou au contraire leur diminution) au sein d'une ville ou d'un quartier est un indicateur de l'importance des phénomènes de migrations internationales auxquels ces territoires sont confrontés, et donc des potentiels enjeux en termes d'intégration socio-culturelle qu'ils auront à gérer.
Échelle	Secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Utilisation du Registre National par les instituts statistiques interfédéraux
Période de mise à jour	Annuel à l'échelle des communes et tous les 10 ans à l'échelle des secteurs statistiques
Remarque(s)	-
Référence - Origine	IWEPS/Statbel ou Census : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-244300.pdf

2.4.5 Objectif stratégique 3 : Encourager le recyclage urbain

2.4.5.1 Indicateur de santé du marché immobilier

	Explication
Définition	Typologie des marchés immobiliers wallons, sur base de deux variables: 1° Part de la promotion immobilière 2° Demande en logement à l'échéance 2030
Lien avec l'objectif	Indicateur de la dynamique du marché et du risque que le privé est prêt à prendre pour investir dans les territoires concernés (dépollution, type de logements)
Échelle	Arrondissement actuellement, mais à affiner idéalement à l'échelle des communes
Mise à jour (méthode)	Données statistiques
Période de mise à jour	Annuel pour la part de promotion, en fonction de la mise à jour de la demande en logements par le Bureau Fédéral du Plan

Remarque(s)	-
Référence - Origine	Méthodologie mise au point par Fromont et al. (2016) sur base de la recherche CPDT Quartiers Nouveaux 2014-2015

2.4.5.2 Part de la superficie reprise en SAR

	Explication
Définition	Part de la superficie des SAR de fait reconnus par rapport à l'unité spatiale de référence
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'importance des chancres urbains au sein d'une ville ou d'un quartier
Échelle	Localisation à la parcelle, données compilées à l'échelle du quartier ou de la commune
Mise à jour (méthode)	Mise à jour à l'occasion des inventaires des SAR (sans période fixe de retour)
Période de mise à jour	Selon la décision d'une mise à jour de l'inventaire
Remarque(s)	Attention, les méthodologies peuvent différer entre les recensements successifs, ce qui peut biaiser le résultat.
Référence - Origine	Inventaire 2014 par le consortium Lepur-Converto-Walphot (propriété de la DAO)

2.4.5.3 Taux de renouvellement du bâti

	Explication
Définition	Part de logements construits après 2000 sur l'ensemble du parc de logements Part de bâtiments disposant d'un permis de bâtir sur l'ensemble du parc bâti pour une année X (ici, 2015)
Lien avec l'objectif	Indicateurs du dynamisme en termes de rénovation du bâti et de reconstruction de la ville sur la ville
Échelle	Données de logements : échelle des secteurs statistiques Données de permis : échelle des communes
Mise à jour (méthode)	Mise à jour à l'occasion des inventaires des SAR (sans période fixe de retour)
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Données de logements : Census, sur base du cadastre Données de permis : SPF Economie

2.4.6 Objectif stratégique 4 : Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité

2.4.6.1 Part de population propriétaire de son logement

	Explication
Définition	Part de la population qui est propriétaire de son logement
Lien avec l'objectif	Indicateur de la propension de la population à investir dans une ville ou un quartier, et donc de l'attractivité de ces territoires non seulement du

	point de vue de la qualité du logement mais aussi du cadre de vie (services de proximité, espaces verts, etc.).
Échelle	Echelle du secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Mise à jour sur base du traitement du cadastre
Période de mise à jour	Annuel par l'utilisation du cadastre
Remarque(s)	<u>-</u>
Référence - Origine	Census 2011, sur base du cadastre

2.4.6.2 Part des logements ne disposant pas du confort minimum

	Explication
Définition	Part des logements ne disposant ni d'une salle de bain ni d'un chauffage central (ou dispositif d'air conditionné)
Lien avec l'objectif	Indicateur de la part du parc de logements qui ne dispose pas du confort minimum aux standards actuels. La présence, encore aujourd'hui, de tels logements au sein d'une ville ou d'un quartier indique un retard en termes d'adaptation du parc de logements
Échelle	Echelle du secteur statistique
Mise à jour (méthode)	Mise à jour sur base du traitement du cadastre
Période de mise à jour	Annuel par l'utilisation du cadastre
Remarque(s)	Proposition de l'IWEPS de combiner deux données (part des logements ne disposant pas d'une salle de bain et part de logement ne disposant pas d'un chauffage cenral)
Référence - Origine	Census 2011, sur base du cadastre

2.4.7 Objectif stratégique 5 : Offrir un réseau d'espaces publics attractifs

2.4.7.1 Satisfaction de la population par rapport aux espaces publics

	Explication
Définition	Taux de satisfaction de la population interrogée vis-à-vis de trois critères : le confort du cheminement piéton (trottoirs), les espaces publics en général, la sécurité et la propreté
Lien avec l'objectif	Indicateur de la perception qu'a la population du réseau d'espaces publics d'un centre-ville (contribue-t-il à son attractivité ou non ?)
Échelle	Périmètre GCV
Mise à jour (méthode)	Enquêtes annuelles des GCV encadrées et traitées par l'AMCV
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	Ces données ne sont disponibles que pour les quartiers centraux des villes possédant une GCV, alors que la qualité perçue des espaces publics constitue un enjeu pour les autres quartiers urbains également
Référence - Origine	La méthodologie est précisée dans chaque outil de gestion (c'est-à-dire les résultats des enquêtes annuelles) : http://www.amcv.be/index.php?option=com_content&view=article&id=179&Itemid=63⟨=fr

2.4.7.2 Localisation des lieux jugés les plus agréables/désagréables

	Explication
Définition	Représentation cartographique des lieux cités comme « agréables » et « pas agréables » en ville
Lien avec l'objectif	Indicateur des lieux renforçant ou déforçant la perception d'une ville et pouvant dès lors avoir un effet sur sa fréquentation
Échelle	Ponctuelle
Mise à jour (méthode)	Enquêtes annuelles des GCV encadrées et traitées par l'AMCV
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	Ces données ne sont disponibles que pour les quartiers centraux des villes possédant une GCV, alors que la qualité perçue des espaces publics constitue un enjeu pour les autres quartiers urbains également
Référence - Origine	La méthodologie est précisée dans chaque outil de gestion (c'est-à-dire les résultats des enquêtes annuelles) : http://www.amcv.be/index.php?option=com_content&view=article&id=179 &Itemid=63⟨=fr

2.4.7.3 Part de la population située à moins de 600m d'un espace public

	Explication
Définition	Part de la population située à moins de 600m d'un espace public
Lien avec l'objectif	Indicateur du caractère approprié ou non de l'offre en espaces publics, sachant que l'on estime que chaque habitant doit pouvoir avoir accès à un espace urbain de « respiration » à moins de 10 minutes de marche de son domicile
Échelle	Communale (avec des données interprétables à l'échelle sous-régionale)
Mise à jour (méthode)	Inventaire des espaces publics à effectuer, les calculs peuvent être effectués par l'IWEPS sur base du Registre National géoréférencé
Période de mise à jour	À définir, mais la donnée ne doit pas forcément être recalculée annuellement (les changements urbanistiques prennent souvent plusieurs années)
Remarque(s)	Étudier cet indicateur à l'échelle du quartier (secteur statistique) permettrait également de mettre en évidence les inégalités environnementales qui existent entre différents quartiers urbains, et qui sont bien souvent corrélées avec les inégalités sociales qui existent entre ces quartiers
Référence - Origine	Une méthodologie de sélection des espaces publics (Qu'est-ce qu'un espace public? À partir de quelle superficie?) est en cours d'élaboration au sein de la Ville de Liège ; cette réflexion pourrait être valorisée dans le cadre de la mise en place d'un système de monitoring pour la PWV

2.4.8 Objectif stratégique 6 : Faire des villes des moteurs du redéploiement économique

2.4.8.1 Évolution de l'emploi

	Explication
Définition	Évolution de l'emploi salarié et indépendant (et le total)
Lien avec l'objectif	Ces données fournissent un indicateur précieux du rôle que jouent les

	villes en termes d'emploi au sein de la région (et à plus long terme, de l'évolution de ce rôle)
Échelle	Communale
Mise à jour (méthode)	Données mises à jour par l'ONSS
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Voir Walstat de l'IWEPS pour la méthodologie : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-214500.pdf

2.4.8.2 Importance des services marchands

	Explication
Définition	Composé de deux indices : 1° Volume et évolution de l'emploi dans les services marchands (hors commerce) à l'échelle communale 2° Part de l'emploi dans les services marchands (hors commerce) localisée dans les quartiers centraux
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'importance des services marchands
Échelle	Communale - Quartier central (point d'accessibilité multimodal maximal)
Mise à jour (méthode)	Relevés de terrain
Période de mise à jour	4 ans (période entre deux relevés commerciaux)
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Relevés du SEGEFA-ULg (Devillet, Jaspard, Vazquez Parras 2014)

2.4.9 Rôle spécifique des « quartiers centraux »: l'enjeu du commerce

2.4.9.1 Superficie consacrée au commerce dans les quartiers centraux

	Explication
Définition	Superficie consacrée au commerce dans les quartiers centraux (soit la superficie du « noyau commercial central »)
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'attractivité commerciale de la ville, par l'importance de son commerce
Échelle	Quartier central
Mise à jour (méthode)	Relevés de terrain
Période de mise à jour	4 ans (période entre deux relevés commerciaux)
Remarque(s)	Les relevés effectués par le SEGEFA ne prennent pas en compte les cellules commerciales qui sont devenues des logements (changement d'affectation). Par contre les GCV collectent des données sur ces cellules reconverties en logement, ce qui permet de mesurer dans le temps un « taux de retour à l'habitat ».
Référence - Origine	Relevés du SEGEFA-ULg (Devillet, Jaspard, Vazquez Parras 2014)

2.4.9.2 Attractivité du « noyau commercial central »

	Explication
Définition	2 sous-indices ont été retenus : 1° Part de la superficie du « noyau commercial central » consacré aux

	biens semi-courants légers 2° Part de la superficie du « noyau commercial central » dans le total communal
Lien avec l'objectif	Ces deux indices reflètent l'effet structurant du cœur de ville (poids dans le total et l'importance d'un segment de vente très adapté à une situation en cœur de ville)
Échelle	Quartier central
Mise à jour (méthode)	Relevés de terrain
Période de mise à jour	4 ans (période entre deux relevés commerciaux)
Remarque(s)	Les relevés effectués par le SEGEFA ne prennent pas en compte les cellules commerciales qui ont été transformées en logement, ce qui peut biaiser le résultat du premier sous-indice (vision trop optimiste). Les données collectées par les GCV sur ces cellules reconverties en logement permettraient de nuancer ce résultat.
Référence - Origine	Relevés du SEGEFA-ULg (Devillet, Jaspard, Vazquez Parras 2014)

2.4.9.3 Vitalité du « noyau commercial central »

	Explication
Définition	2 sous-indices ont été retenus : 1° Évolution relative de la superficie du « noyau commercial central » entre deux relevés (ici 2010-2014) 2° Part de cellules vides dans l'ensemble du « noyau commercial central »
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'état de santé et du dynamisme récent du « noyau commercial central », qui constitue un des principaux moteurs de l'attractivité des villes
Échelle	Quartier central
Mise à jour (méthode)	Relevés de terrain
Période de mise à jour	4 ans (période entre deux relevés commerciaux)
Remarque(s)	Les relevés effectués par le SEGEFA ne prennent pas en compte les cellules commerciales qui ont été transformées en logement, ce qui peut biaiser le résultat du deuxième sous-indice (vision trop optimiste). Les données collectées par les GCV sur ces cellules reconverties en logement permettraient de nuancer ce résultat.
Référence - Origine	Relevés du SEGEFA-ULg (Devillet, Jaspard, Vazquez Parras 2014)

2.4.9.4 Satisfaction des clients du « noyau commercial central »

	Explication
Définition	Part de personnes satisfaites de l'offre commerciale disponible dans les quartiers centraux vis-à-vis de critères de qualité, de diversité, d'animation et d'accueil des commerçants
Lien avec l'objectif	Indicateur de la perception générale qu'ont les utilisateurs d'une ville en tant que destination commerciale
Échelle	Quartier central
Mise à jour (méthode)	Enquêtes annuelles des GCV encadrées et traitées par l'AMCV
Période de mise à jour	Trimestriel (mais compilée par des résultats annuels)
Remarque(s)	-

Référence - Origine	La méthodologie est précisée dans chaque outil de gestion (c'est-à-dire les résultats des enquêtes annuelles) : http://www.amcv.be/index.php?option=com_content&view=article&id=179
	&Itemid=63⟨=fr

2.4.10 Objectif stratégique 7 : Soutenir l'économie circulaire

Après consultation des documents liés à la stratégie wallonne en matière d'économie circulaire (programme *Next*), il n'existe pour l'instant pas de données disponibles sur cette question, à l'exception d'un relevé communal des initiatives locales. Par ailleurs, s'agissant d'une thématique transversale, applicable à de nombreux domaines d'activité, elle reste difficile à appréhender. À ce stade, nous préférons dès lors ne pas faire de proposition d'indicateurs de suivi pour cet objectif stratégique, et renvoyons à un séminaire de l'IWEPS prévu en décembre prochain sur cette question.

2.4.11 Objectif stratégique 8 : Créer des villes intelligentes

2.4.11.1 Part de l'emploi dans les TIC

	Explication
Définition	Part de l'emploi dans les TIC vis-à-vis de l'emploi total dans les villes (en ‰)
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'importance (et à plus long-terme de l'évolution) des TIC dans l'économie des villes wallonnes
Échelle	À l'échelle communale
Mise à jour (méthode)	Données de l'emploi ONSS
Période de mise à jour	Annuelle
Remarque(s)	_
Référence - Origine	Données de l'ONSS

2.4.11.2 Couverture des villes en internet rapide et ultra-rapide

	Explication
Définition	Part de la population couverte par l'internet rapide ou ultra rapide
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'offre en internet proposée par les opérateurs (il ne dit rien de son utilisation par la population)
Échelle	Données par anciennes communes
Mise à jour (méthode)	Données collectées par l'IBPT sur base des données des opérateurs
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Données de l'IBPT (2016)

2.4.11.3 Couverture des villes en 4G

	Explication
Définition	Nombre d'opérateurs proposant le 4G
Lien avec l'objectif	Indicateur de la diversité de l'offre en 4G en Wallonie (0 à 3 opérateurs disponibles)
Échelle	Cartographie continue du territoire wallon

Mise à jour (méthode)	Données collectées par l'IBPT sur base des données des opérateurs
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	Même indice que le précédent mais portant sur l'internet mobile
Référence - Origine	Données de l'IBPT (2016)

2.4.12 Objectif stratégique 9 : Inviter la nature au cœur de la ville

2.4.12.1 Portance écologique du territoire

	Explication
Définition	Indice synthétique compris entre 0 et 1 qui évalue le potentiel du territoire à accueillir la biodiversité eu égard trois facteurs : la valeur écologique du site, les mesures de protection et l'évolution probable du site
Lien avec l'objectif	Indicateur du potentiel d'un lieu à pouvoir accueillir la faune et la flore. Ce potentiel est fortement lié aux options et aux mesures d'aménagement, susceptibles de favoriser ou non le développement de la nature. L'indicateur tient compte de l'existant (occupation du sol), des actions publiques mises en œuvre (périmètres de protection) et des projets futurs pour le territoire (affectation au plan de secteur), dans la philosophie des travaux menés en France sur la « trame verte et bleue ».
Échelle	Modélisation continue du territoire
Mise à jour (méthode)	Évolution de l'occupation du sol et de l'affectation du sol
Période de mise à jour	Possiblement continue, mais la CPDT évalue la pertinence d'une mise à jour à 10 ans.
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Repose sur une ancienne recherche CPDT « la biodiversité en Wallonie sous l'angle des dynamiques écosystémiques »

2.4.12.2 Accessibilité aux espaces verts

	Explication
Définition	Part de la population située à moins de 600m d'un espace vert
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'offre en espaces verts, sachant que l'on estime en général que chaque ménage devrait avoir accès à un espace vert à moins de 10 minutes de marche de son domicile
Échelle	Communale (avec des données interprétables à l'échelle sous-régionale)
Mise à jour (méthode)	Inventaire des espaces publics à effectuer, les calculs peuvent être effectués par l'IWEPS sur base du Registre National géoréférencé
Période de mise à jour	À définir, mais la donnée ne doit pas forcément être recalculé annuellement (les changements urbanistiques prennent souvent plusieurs années)
Remarque(s)	Étudier cet indicateur à l'échelle du quartier (secteur statistique) permettrait également de mettre en évidence les inégalités environnementales qui existent entre différents quartiers urbains, et qui sont bien souvent corrélées avec les inégalités sociales qui existent entre ces quartiers
Référence - Origine	Une méthodologie de sélection des espaces verts (qu'est-ce qu'un

espace vert? A partir de quelle superficie? Etc.) est en cours d'élaboration au sein de la Ville de Liège, cette réflexion pourrait être valorisée

2.4.13 Objectif stratégique 10 : Opérer une transition vers une mobilité urbaine pacifiée et intégrée

2.4.13.1 Nombre d'accidents de la route pour 1.000 habitants

	Explication
Définition	Nombre d'accidents de la route pour 1.000 habitants (volume et évolution)
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'intensité de la circulation et de son caractère pacifié ou non. La pertinence de cet indicateur doit toutefois être nuancée par le fait que les données mobilisées sont issues des PV d'accidents rédigés par la Police, or un tel PV n'est pas rédigé pour tout accident. Il faut donc être conscient d'une sous-estimation de la réalité, notamment en ce qui concerne les usagers faibles ; en particulier, en milieu urbain ou dense, la tendance est à un nombre plus élevé d'accidents en raison de la densité de circulation, mais des accidents de moindre gravité étant donné des vitesses plus limitées.
Échelle	Communale
Mise à jour (méthode)	Données statistiques mises à jour par Statbel
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Métadonnées associées : http://statbel.fgov.be/fr/binaries/T7.STAT_DTST_81.CTAC_ORG_1.DIFF LVL_1.FR_tcm326-58079.pdf

2.4.14 Objectif stratégique 11 : Organiser la transition énergétique (production & consommation)

2.4.14.1 Production d'énergie renouvelable

	Explication
Définition	Production d'énergie renouvelable par habitant, exprimée en MWh/hab (et évolution)
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'importance de la production d'énergie renouvelable, et à plus long terme, de son évolution
Échelle	Commune
Mise à jour (méthode)	Bilans énergétiques communaux de la DGO4
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	C'est l'ICEDD qui est mandaté par la DGO4 pour réaliser les bilans énergétiques communaux ; la réalisation de ces bilans impliquent l'usage de données agrégées à l'échelle communale et la formulation de certaines hypothèses (cf. note méthodologique relative aux bilans énergétiques communaux pour plus d'informations).
Référence - Origine	Voir Walstat de l'IWEPS : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-811400.pdf

2.4.14.2 Consommation d'énergie par habitant

	Explication
Définition	Consommation finale d'énergie par habitant pour les secteurs logement, tertiaire et transports
Lien avec l'objectif	Sur le long terme, peut servir d'indicateur de suivi de l'effort fourni par les ménages en termes d'économie d'énergie
Échelle	Commune
Mise à jour (méthode)	Bilans énergétiques communaux de la DGO4
Période de mise à jour	Annuel
Remarque(s)	Choix des trois secteurs des bilans énergétiques communaux couvrant la majorité des activités pertinentes pour le milieu urbain, ce qui a amené à exclure les secteurs « industrie » et « agriculture » du total. C'est l'ICEDD qui est mandaté par la DGO4 pour réaliser les bilans
	énergétiques communaux ; la réalisation de ces bilans impliquent l'usage de données agrégées à l'échelle communale et la formulation de certaines hypothèses (cf. note méthodologique relative aux bilans énergétiques communaux pour plus d'informations).
Référence - Origine	Voir Walstat de l'IWEPS : http://walstat.iweps.be/fichiers/metadonnees/meta-811400.pdf

2.4.14.3 Taux de mobilisation des écopacks et primes à l'isolation

	Explication
Définition	Nombre de primes à l'isolation et/ou d'écopacks par ménage
Lien avec l'objectif	Indicateur de l'effort effectué par les ménages en termes de rénovation énergétique de leur logement
Échelle	Commune
Mise à jour (méthode)	Statistiques de la DGO4
Période de mise à jour	Annuelle
Remarque(s)	L'indice a tout son sens, car un effort particulier doit être fait pour que les habitants des villes puissent accéder à ces primes. L'IWEPS a montré la plus faible mobilisation de ces aides en milieu urbain. Ceci peut s'expliquer notamment par le plus faible niveau socio-économique de la population des villes wallonnes. Par ailleurs, disposer de cet indicateur à l'échelle des quartiers permettrait de mettre en évidence des dynamiques très différenciées en termes de rénovation énergétique, et donc de mieux cibler les quartiers dans lesquels des efforts particuliers sont à faire pour convaincre et soutenir les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement.
Référence - Origine	Voir Lefevre et al. 2014 ; Ruelle, 2016

2.4.15 Objectif stratégique 12 : Lutter contre et s'adapter au réchauffement climatique

2.4.15.1 Îlot de chaleur urbain

	Explication
Définition	Calcul de la différence de température entre ville et campagne, due à l'urbanisation (surfaces et matériaux qui accumulent et renvoient la

	chaleur)
Lien avec l'objectif	Dans un contexte de réchauffement climatique, l'indicateur permet de mettre en évidence le surplus de chaleur accumulé dans les zones urbaines, et qui peut altérer la qualité de vie en cas de pic de chaleur (amenés à être plus récurrents dans le futur). En Belgique, les villes du sillon Sambre-et-Meuse seraient particulièrement touchées par le phénomène
Échelle	Modélisation continue du territoire
Mise à jour (méthode)	Campagne de mesures de terrain
Période de mise à jour	Continu
Remarque(s)	-
Référence - Origine	Voir Brouwers et al. 2015

2.4.15.2 Exposition du territoire au risque d'inondation en cas d'événement météorologique extrême

	Explication
Définition	Part du territoire communal soumis à un risque plus ou moins élevé d'inondation en cas d'événement météorologique extrême
Lien avec l'objectif	Indicateur de la fragilité du territoire communal dans un contexte d'augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes
Échelle	Cartographie continue du territoire
Mise à jour (méthode)	Modélisations sur base des projections climatiques (par exemple du GIEC)
Période de mise à jour	À définir
Remarque(s)	Une cartographie de l'aléa d'inondation existe déjà, il s'agit ici d'anticiper les évolutions liées aux changements climatiques. Detrembleur et al. (2015) envisagent une méthodologie pour mettre en évidence la part additionnelle du territoire soumise à un aléa d'inondation le long de la vallée de la Meuse.
Référence - Origine	Voir Brouwers et al. 2015 et Detrembleur et al. 2015

2.4.16 Objectif stratégique 13 : Soutenir la production artistique et culturelle

Des données semblent exister au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles quant à la fréquentation des infrastructures culturelles notamment. Toutefois, à ce stade, nous n'avons pas pu centraliser et analyser ces données, et dès lors voir comment elles pourraient être exploitées. Aucun indicateur de suivi n'est donc proposé à ce stade pour cet objectif stratégique.

2.4.17 Objectif stratégique 14 : Promouvoir la santé en ville

2.4.17.1 Exposition de la population à la pollution de l'air

	Explication
Définition	Concentration moyenne de l'air en polluants (ozone, particules fines ou carbone) Nombre de jours durant lesquels les seuils sanitaires admis sont dépassés

Lien avec l'objectif	Indicateur de la qualité de l'air dans les zones urbaines, qui a des effets directs sur la santé des habitants (notons par ailleurs que les changements climatiques accentuent le niveau de pollution, de même que la mobilité automobile ou encore les systèmes de chauffage individuels au bois et au charbon)
Échelle	Cartographie continue
Mise à jour (méthode)	Interpolation des résultats sur l'ensemble du territoire à partir de points de mesures
Période de mise à jour	Continu
Remarque(s)	Nécessite un renforcement des points de mesures en milieu urbain vu la non-couverture ce certaines villes wallonnes (voir IRCELINE)
Référence - Origine	IRCEL-CELINE

2.4.17.2 Espérance de vie des habitants

	Explication
Définition	Espérance de vie des habitants dans les villes wallonnes (et son évolution)
Lien avec l'objectif	Même si l'espérance de vie est fortement corrélée au niveau socio- économique des habitants, cet indicateur est aussi corrélé à d'autres facteurs comme l'état de l'environnement en milieu urbain, les modes de vie urbains, etc. et permet donc, en combinaison avec d'autres indicateurs, de dresser un portrait de la situation des villes wallonnes en termes de santé
Échelle	Communale
Mise à jour (méthode)	Données démographiques mises à jour par les instituts statistiques belges et wallons
Période de mise à jour	Annuelle
Remarque(s)	
Référence - Origine	IWEPS - Statbel

2.5 SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

Le tableau suivant synthétise les propositions d'indicateurs en relation avec les objectifs stratégiques définis dans le projet de cadrage stratégique de la PWV (volet 1 de la recherche) :

Objectif	Indicateurs de suivi
Introduction socio-économique	 Densité par habitant Taux d'emploi Part de la population de moins de 15 ans et de plus de 65 ans Part de ménages isolés Part de la population étrangère
1. Rendre la ville plus désirable	 Solde migratoire entre la ville et sa banlieue (ou sa zone de migration résidentielle) Part de la population active occupée dans la population totale Stabilité résidentielle des habitants Part des ménages avec enfants

2. Faire de la ville un vecteur de mieux vivre-ensemble	 Stabilité résidentielle des habitants Part des ménages avec enfants Part de la population de plus de 65 ans Part de ménages isolés Part de la population étrangère
3. Encourager le recyclage urbain	 Indicateur de santé du marché immobilier Part de la superficie reprise en SAR Taux de renouvellement du bâti
4. Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité	Part de la population propriétaire de son logement Part des logements ne disposant pas du confort minimum
5. Offrir un réseau d'espaces publics attractifs	 Satisfaction de la population par rapport aux espaces publics Localisation des lieux jugés les plus agréables/désagréables Part de la population située à moins de 600 m des espaces publics
6. Faire des villes un moteur de redéploiement économique	Évolution de l'emploi dans les villes Importance des services marchands Dynamique commerciale dans les quartiers centraux
7. Soutenir l'économie circulaire	Pas d'indice proposé à ce stade
8. Créer des villes intelligentes	 Part de l'emploi dans les TIC Couverture en internet ultra-rapide du territoire Couverture 4G du territoire
9. Inviter la nature au cœur de la ville	Portance écologique du territoire Accessibilité aux espaces verts
10. Opérer une transition vers une mobilité urbaine pacifiée et intégrée	Nombre d'accidents de la route pour 1.000 habitants
11. Organiser la transition énergétique	 Production d'énergie renouvelable par habitant Consommation d'énergie par habitant Taux de mobilisation des écopacks et des primes à l'isolation
12. Lutter et s'adapter au réchauffement climatique	Quantifier l'îlot de chaleur urbain Exposition du territoire au risque d'inondation en cas d'événement météorologique extrême
13. Soutenir la production artistique et culturelle	Pas d'indice proposé à ce stade
14. Promouvoir la santé en ville	Exposition de la population à la pollution de l'air Espérance de vie des habitants

2.6 RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Le tableau récapitulatif ci-dessus illustre bien que des indicateurs manquent encore pour assurer le suivi de certains objectifs stratégiques, comme par exemple le soutien à l'économie circulaire et le soutien à la production artistique et culturelle.

Par ailleurs, pour certains des objectifs stratégiques, les indicateurs disponibles restent peu satisfaisants ou devraient être complétés par d'autres pour permettre un suivi approprié de l'objectif.

C'est le cas par exemple pour l'objectif n°1, « rendre la ville plus désirable », pour lequel les indicateurs proposés devraient être complétés d'autres indicateurs, permettant de saisir l'attractivité de la ville pour d'autres types d'usagers comme les chalands, les consommateurs de biens culturels et sportifs, ou encore les touristes (comprendre pourquoi ils viennent ou ne viennent pas en ville et en quelle proportion).

C'est le cas également pour l'objectif n°3, « encourager le recyclage urbain », pour lequel les indicateurs disponibles rendent mal compte des éventuelles dynamiques en termes de rénovation du patrimoine bâti existant. Une première source de données intéressante pour ce thème sont les permis d'urbanisme. Ceux-ci peuvent en effet nous donner de nombreuses indications utiles. Ils peuvent d'abord permettre d'identifier les quartiers dans lesquels se produit un réinvestissement habitant (en comparant, sur une période donnée, le nombre de permis délivrés par rapport à d'autres quartiers). Ils peuvent ensuite fournir des informations utiles sur le confort du logement, sa performance énergétique, etc. Les bases de données centralisant l'ensemble des permis d'urbanisme délivrés en Wallonie et les précieuses informations qu'ils contiennent, disponibles à la DGO4, mériteraient donc d'être valorisées dans le cadre de la mise en place d'un système de monitoring pour la politique de la ville.

Par ailleurs, toujours concernant l'objectif n°3, l'un des indicateurs choisis (« Part de superficie reprise en SAR de fait ») reste très insatisfaisant et sujet à interprétation, sachant que certains sites dont une partie a fait ou fait l'objet d'une réhabilitation sont toujours repris comme « SAR de fait » dans l'Inventaire 2014 de la DAO (l'idée est qu'un site reste reconnu comme « SAR de fait » tant qu'il n'est pas totalement réhabilité). Un indicateur plus pertinent devrait donc être construit pour permettre un suivi plus fin de l'évolution des chancres urbains. Une possibilité pour affiner cet indicateur serait de déduire de la superficie totale des SAR de fait (couche « ISA » dans l'Inventaire 2014) la superficie des parties de SAR qui ont déjà fait ou font l'objet d'un projet de réhabilitation (couche « IRA » dans l'Inventaire 2014). Notons cependant que pour que ces données puissent alimenter un indicateur de suivi des chancres urbains, elles devraient être mises à jour régulièrement (tous les 5 ans par exemple).

L'objectif n°10, « opérer une transition vers une mobilité urbaine pacifiée et intégrée », nécessiterait également la construction d'indicateurs complémentaires. À plus long terme, une piste réside dans la mobilisation des données issues de la mise en place de la billettique électronique « MOBIB » dans le cadre de la politique « TEC it easy », ainsi que des données sur les montées en gares SNCB (seules données ferroviaires publiées). On peut par ailleurs regretter qu'il n'y ait plus, pour l'heure, de relevés du trafic routier au niveau communal en dehors des relevés ponctuels réalisés dans le cadre de l'élaboration de Plans Communaux de Mobilité. D'autres sources de données pourraient être mobilisées, par exemple via les plans cyclables, pour rendre compte des aménagements en termes de mobilité douce : par exemple le nombre de km de voies lentes réalisées, de piétonniers aménagés, la mise en place d'un service de vélos électriques, de zones bleues...

Au-delà des manques concernant les données statistiques, notons également que depuis le dernier recensement (2001), il n'y a plus eu d'enquête réalisée auprès des ménages, et que nous ne disposons donc d'aucune information récente quant à la manière dont les ménages perçoivent et vivent les villes et quartiers wallons. La réalisation régulière (par exemple tous les 3 ou 5 ans) d'une enquête auprès des ménages résidant dans les villes et quartiers de la PWV (mais aussi si possible de tous les ménages wallons) fournirait une information précieuse et complémentaire aux données statistiques pour évaluer l'efficacité de la politique menée. En effet, ce sont avant tout les choix des ménages (résidentiels et autres), dictés par leurs propres perceptions, qui jouent un rôle déterminant dans le développement ou au contraire le déclin de nos villes et quartiers.

La conception du questionnaire qui pourrait servir de base à une telle enquête nécessite une réflexion approfondie. Ce questionnaire ne doit surtout pas être trop long (au risque d'obtenir des réponses incomplètes). La sélection des questions pertinentes et utiles constitue donc un enjeu important. Par ailleurs, le principal intérêt de ce type d'enquête étant de permettre les comparaisons dans le temps, le questionnaire doit être d'une grande permanence (si certaines questions sont modifiées ou supprimées d'une édition à l'autre, l'objectif ne sera pas atteint). Mieux vaut donc bien réfléchir en amont avant de lancer une telle démarche. En annexe 1, nous reprenons une ébauche du questionnaire qui pourrait servir de base à une telle enquête. Il s'appuie sur diverses démarches :

- La recherche-action SUN (projet Interreg IVA EMR co-financé par la région wallonne et piloté par le LEMA-ULg): dans ce cadre, une enquête a été organisée en 2012 à Liège, auprès de 700 citoyens. L'objectif était d'évaluer la manière dont évolue un quartier pilote, comparativement à d'autres quartiers de la ville.
- L'enquête « Identités et capital social en Wallonie » menée pour la première fois en 2003-2004 par le CLEO (Marc Jacquemain, ULg) et l'IWEPS, et qui a depuis lors progressivement évolué pour devenir le « Baromètre social de Wallonie », piloté par l'IWEPS (http://www.iweps.be/barometre-social).
- La dernière enquête socio-économique organisée en Belgique (2001).

2.7 CONCLUSION

La mise en place d'un premier système de monitoring des villes et quartiers de la PWV vis-àvis des objectifs stratégiques qu'elle s'est fixée peut être réalisée rapidement et à moindres frais. Toutefois, il serait nécessaire, à plus long terme, d'améliorer ce système en collectant de nouvelles données (accords avec organismes producteurs de données, enquêtes...) et en définissant de nouveaux indicateurs susceptibles d'améliorer le suivi de certains objectifs. Ceci sort bien sûr du cadre de la recherche R.4 et pourrait faire l'objet d'une recherche à part entière.

VOLET 2 : IDENTIFICATION DES QUARTIERS URBAINS DÉFAVORISÉS ET DES QUARTIERS URBAINS CENTRAUX

1. OBJECTIFS ET PRINCIPES

1.1 OBJECTIFS

La politique de la ville repose sur plusieurs outils qui sont territorialisés (la rénovation urbaine, la revitalisation urbaine, les quartiers d'initiative, ...) c'est-à-dire qui s'appliquent sur un périmètre défini. Parmi ceux-ci, certains ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers en difficulté. Si tel est l'objectif, les quartiers en difficulté doivent être délimités. L'outil existant en Wallonie est le dispositif des zones d'initiative privilégiées (ZIP) de type 2 ou 3 qui délimitent les quartiers « dégradés ».

Les ZIP sont évoquées pour la première fois dans l'Arrêté du G.W du 04 novembre 1993 qui modifie l'Arrêté de l'Exécutif régional du 6 décembre 1985 relatif à l'octroi par la Région de subventions pour l'exécution des opérations de rénovation urbaine (M.B. 10.12.93). Les 7 juillet et le 8 septembre 1994, une dizaine d'arrêtés gouvernementaux qui instituent les ZIP, énoncent les critères utilisés pour les déterminer, fixent les aires qu'elles concernent et prévoient des possibilités d'octroi ou de majoration de diverses primes et subventions principalement liées au logement, ainsi que la prime à l'embellissement des façades.

Ces ZIP ont été adoptées en 1994 sur base de données issues du recensement de 1981. Elles sont donc anciennes et la situation a parfois changé considérablement. Il semble donc nécessaire d'actualiser cet outil.

En outre, la Déclaration de Politique Régionale 2014-2019 mentionne vouloir « renforcer les moyens antérieurement fédéraux de la politique des grandes villes et les consacrer aux quartiers dégradés des villes de Charleroi, Liège, Mons, Seraing, La Louvière, Verviers et Mouscron ». Ici aussi, il semble nécessaire de mieux connaître ces quartiers.

Nous avons réalisé deux modélisations statistiques distinctes menant à deux indices synthétiques de difficulté des quartiers. Ces indices sont à mettre en regard de deux grands axes d'une Politique de la Ville mis en évidence lors de la subvention 2014-2015 : les axes « cohésion » et « attractivité ». Le premier indice, dit de difficulté, vise à appréhender le contexte social et le second, dit d'attractivité, l'attractivité résidentielle.

1.2 INDICE DE DIFFICULTÉ (DE COHÉSION)

Les villes wallonnes font face à de multiples difficultés et surtout à leur concentration, notamment au niveau socio-économique. Ces contextes se traduisent par des clivages spatiaux qui peuvent se lire dans le milieu urbain. Les quartiers les plus touchés par ces difficultés sont entre autres généralement caractérisés par un niveau de chômage élevé, un faible niveau de qualification, un nombre important de personnes dépendant de revenus sociaux,...

Pour caractériser ces difficultés socio-économiques, nous nous sommes basés sur la création d'un « indice synthétique de difficulté », qui permet d'établir une géographie de ces quartiers en proie à différents problèmes.

C'est au départ de cet indice que nous proposons de définir les quartiers considérés comme en difficulté. En effet, il présente l'avantage d'être basé sur des données facilement actualisables qui proviennent de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS).

1.3 INDICE D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Au-delà des enjeux sociaux et de cohésion présents dans les villes wallonnes, l'attractivité urbaine est un second défi à relever pour la plupart des villes régionales. Afin d'examiner l'attractivité de l'ensemble des territoires urbains, nous nous sommes interrogés sur la question spécifique de l'attractivité résidentielle des cœurs de ville et des quartiers. L'indice vise à prendre en compte une dimension particulière de la difficulté dans les quartiers, le logement.

Les données proviennent ici essentiellement du Census 2011 dont la fréquence d'actualisation est beaucoup plus faible.

Ce second indice vise à préciser et à compléter l'analyse statistique.

2. TRAITEMENTS STATISTIQUES

2.1 INDICE DE DIFFICULTÉ (DE COHÉSION)

La méthodologie pour la création de l'indice de difficulté est la même que celle utilisée lors de la réalisation de l'atlas des « Dynamiques des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges » (Van Hamme et al., ULB-KUL, 2015).

Différentes variables socio-économiques disponibles annuellement ont été sélectionnées de manière à assurer une analyse continue dans le temps et afin de mesurer une dynamique au sein de ces quartiers. Dans le cadre de cette étude, l'analyse a été effectuée pour les années 2005 et 2013, et l'indice se base sur un total de 20 variables, provenant de la BCSS.

Comme pour l'étude des « Dynamiques des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges » (Van Hamme et al., ULB-KUL, 2015), ces 20 variables, reprises dans le tableau ciaprès, ont été regroupées en quatre dimensions principales : « Origines », « Revenus », « Précarité sur le marché du travail » et « Ménages précaires et revenus de transfert ». Ces dimensions permettent d'aborder le mieux possible les divers types de difficultés auxquelles peut être confrontée la population habitant les quartiers concernés.

La dimension « Origines » peut être source de difficultés sur le plan financier et social, par exemple à cause de la barrière de la langue, d'un faible niveau de diplôme, de la difficulté à accéder à un emploi.

La dimension « Revenus » est, via les variables qui la composent, susceptible de pointer des phénomènes de pauvreté et de précarité.

La dimension « Précarité sur le marché du travail » permet, à travers les variables qui la constituent, d'englober tous les facteurs susceptibles de fragiliser la position socio-économique des individus et ménages, tant au niveau de la difficulté d'accès à l'emploi qu'aux conséquences que cela peut avoir en termes financiers et familiaux, pouvant déboucher sur des problèmes d'accès à la propriété ou aux soins médicaux par exemple.

La dimension « Ménages précaires et revenus de transfert » est relative à certaines situations problématiques telles que les ménages ayant une faible intensité de travail (définition BCSS : l'intensité de travail donne le volume de travail annuel effectivement presté par rapport au volume de travail annuel potentiel au niveau du ménage ; en l'occurrence, une faible intensité est inférieure ou égale à 0,2), les personnes dépendant d'aides sociales (CPAS) ou de garanties aux revenus des personnes âgées (GRAPA).

Tableau 4. Variables retenues pour l'analyse factorielle

Code des variables	Description de la variable	Source	Période de mise à jour	
RM_Equi_13	Revenu médian équivalent	Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)	Annuel	
P_MFR_13	Part des ménages à faible revenu	BCSS	Annuel	
P_PAYS13_13	Part des habitants nés en Belgique ou dans un pays riche	BCSS	Annuel	
P_PAYS2_13	Part des habitants nés dans un pays d'Europe méditerranéenne	BCSS	Annuel	
P_PAYS4_13	Part des habitants nés dans un pays intermédiaire ou pauvre	BCSS	Annuel	
P_PPARENTS_1A_13	Part des habitants dont les deux parents sont nés en Belgique ou dans un pays riche	BCSS	Annuel	
P_PPARENTS_2A_13	Part des habitants dont les deux parents ne sont pas nés en Belgique ou dans un pays riche	BCSS	Annuel	
P_PPARENTS_3_13	PPARENTS_3_13 Part des habitants dont les lieux de naissance des parents est connu et dont un seul est né en Belgique ou dans un pays riche		Annuel	
T_INC_13	Taux d'incapacité de travail	BCSS	Annuel	
T_ACTIF_13	Taux d'actifs	BCSS	Annuel	
T_CHOM_13	Taux de chômage	BCSS	Annuel	
T_CHOMLONG_13	Taux de chômage de longue durée	BCSS	Annuel	
P_OUVRIER_13	Proportion d'ouvriers dans la population active occupée	BCSS	Annuel	
P_INTERIM_13	Part d'intérimaires dans la population active occupée	BCSS	Annuel	
P_TPARTIEL_13	Part de temps partiel dans la population active occupée	BCSS	Annuel	
LWI_13	Proportion de ménages à faible intensité de travail	BCSS	Annuel	
TAS_13	Taux de personnes dépendant du CPAS	BCSS	Annuel	
P_MMSA_13	_MMSA_13 Proportion de ménages monoparentaux sans revenu de travail		Annuel	
P_MISA_13	Proportion de ménages isolés sans revenu de travail	BCSS	Annuel	
P_GRAPA_13	Taux d'allocataires de la GRAPA	BCSS	Annuel	

Tableau 5. Variables ventilées par les dimensions retenues

	Dimensions intermédiaires					
Variable	Revenus	Origines	Précarité sur le marché du travail	Ménages précaires et revenus de transfert		
Revenu médian équivalent	x					
Part des ménages à faible revenu	x					
Part des habitants nés en Belgique ou dans un pays riche		×				
Part des habitants nés dans un pays d'Europe Méditerranéenne		×				
Part des habitants nés dans un pays intermédiaire ou pauvre		x				
Part des habitants dont les deux parents sont nés en Belgique ou dans un pays riche		x				
Part des habitants dont les deux parents ne sont pas nés en Belgique ou dans un pays riche		x				
Part des habitants dont le lieu de naissance des parents est connu et dont un seul est né en Belgique ou dans un pays riche		х				
Taux d'incapacité de travail			x			
Taux d'actifs			x			
Taux de chômage			х			
Taux de chômage de longue durée			х			
Proportion d'ouvriers dans la population active occupée		12	x			
Part d'intérimaires dans la population active occupée			X			
Part de temps partiel dans la population active occupée			x			
Proportion de ménages à faible intensité de travail				X		
Taux de personnes dépendant du CPAS				×		
Proportion de ménages monoparentaux sans revenus de travail		17		x		
Proportion de ménages isolés sans revenu de travail				×		
Taux d'allocataires de la GRAPA				x		

La méthode d'analyse statistique utilisée ici est l'analyse factorielle en composantes principales dont l'objectif est de synthétiser les vingt variables qui résument les profils des quartiers étudiés en un minimum d'indicateurs (appelées composantes dans l'analyse statistique) qui regroupent la plus grande partie de l'information.

Cette analyse a été menée sur l'ensemble du territoire wallon, et couvre donc les territoires communaux des douze villes de la Politique Wallonne de la Ville retenue par le Gouvernement wallon (note du 12 novembre 2015). De cette manière, il est donc possible, bien que hors du cadre de cette étude, d'analyser la situation existante au-delà des territoires urbains de manière à essayer de comprendre les interactions villes/territoires ruraux.

Chaque dimension a donc fait l'objet d'une analyse en composantes principales (ACP), synthétisant chacune ses propres variables. Les résultats obtenus, les indices intermédiaires, ont été à leur tour soumis à une nouvelle analyse, permettant ainsi d'obtenir l'indice final recherché, et ce pour chaque secteur statistique⁸.

Les variables étant très corrélées entre elles, une grande partie de l'information est reprise sur le premier axe de l'ACP. Seul ce premier axe a donc été pris en compte ici, et ce pour chaque analyse réalisée. Les tableaux ci-dessous illustrent les résultats pour chaque dimension, puis pour l'indice synthétique proprement dit. Il précise pour chaque indice la part du « phénomène » expliqué. Ainsi, c'est la composante « Revenus » qui synthétise le mieux ses variables. Quant à l'indice synthétique, il explique 79 %.

⁸ Bien que l'on étudie la difficulté dans les « quartiers », l'analyse a en réalité été menée au niveau du secteur statistique.

Tableau 6. Variance expliquée pour la première composante des différentes dimensions et de l'indice synthétique

	ACP	% de la variance expliquée	
Origines	Composante 1	76,584	
Revenus	Composante 1	93,406	
Précarité sur le marché du travail	Composante 1	54,213	
Ménages précaires et revenus de transfert	Composante 1	62,780	
Indice synthétique	Composante 1	79,250	

2.2 INDICE D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

L'analyse statistique repose sur la collecte de données visant à décrire le plus précisément possible l'attractivité résidentielle d'un quartier. Comme l'objectif est de travailler à l'échelle la plus fine possible, toujours celle du secteur statistique, il est nécessaire d'acquérir des données à cette échelle susceptibles d'être remises à jour dans une perspective de monitoring et de suivi des évolutions dans les quartiers.

Tableau 7. Variables retenues pour l'analyse factorielle

Code des variables	Description de la variable	Source	Période de mise à jour
Revenu	Revenu médian par déclaration fiscale par quartier	SPF Economie	Annuel
Diplôme	Part de diplômés de l'enseignement supérieur par quartier	Recensement	10 ans
T_Activite	Taux d'activité de la population active	Recensement	10 ans
Proprio	Part de la population propriétaire de son logement	Recensement	10 ans
Confort	Part de logements avec peu de confort (pas de chauffage central, ni de salle de bains)	Recensement	10 ans
Densite	Densité d'habitants par km² pour appliquer un seuil d'exclusion des quartiers aberrants et/ou peu habités	Recensement	10 ans
Enfants	Part de ménages avec deux parents et au moins un enfant de moins de 25 ans		10 ans
P_LOG_AP2001	Part de logements construits après 2001	Recensement	10 ans
P_LOG_AV1945	Part de logements construits avant 1945	Recensement	10 ans
P_LOG_MOINS4PIECES	Part de logements de moins de 4 pièces	Recensement	10 ans
Tx_rotation	- <u>-</u> .		Annuel

D'autres variables ont été considérées mais elles ont été exclues de l'analyse, car elles étaient déjà fortement corrélées avec celles reprises dans le tableau 4, ce qui diminue la robustesse de l'analyse statistique. La méthode retenue est toujours l'analyse factorielle dont l'objectif est de résumer les onze variables à l'aide d'indicateurs qui synthétisent des profils des quartiers étudiés en un minimum de variables et concentrent la plus grande partie de l'information.

59,71124

69.65366

L'analyse statistique a été menée sur les territoires communaux des seules douze villes de la Politique Wallonne de la Ville. En effet, le taux de rotation a été calculé, à notre demande, par l'IWEPS pour les douze villes de la Politique wallonne de la Ville. Toutefois, le principe de l'indice pourrait être étendu à l'ensemble du territoire wallon dans une perspective de monitoring de l'ensemble des pôles urbains wallons.

Les onze variables ont été synthétisées en trois composantes qui reflètent des dimensions spécifiques de la question du logement, mais aussi parce qu'elles permettent de synthétiser environ 70 % de l'information totale, ce qui est un chiffre acceptable. Le tableau ci-après montre ce que chaque composante résume comme information (en % de la variation des onze variables). La première composante résume, à elle seule, 43 % de l'information contenue par les onze variables, preuve que les variables convergent pour mettre en évidence un déficit d'attractivité des quartiers.

	% de la variance expliquée	% cumulé
Composante 1	42,83945	42,83945

16,87179

9.94241

Tableau 8. Variance expliquée par les trois composantes retenues pour l'analyse factorielle

Chaque composante est plus liée à une dimension particulière de l'attractivité résidentielle. Il est possible de mettre en évidence ces dimensions en comparant la corrélation entre les composantes et les différentes variables sur le tableau ci-dessous.

	Composante 1	Composante 2	Composante 3
P_Log_2000	0,106090	-0,221808	0,577233
P_Log_1945	-0,250876	0,855464	-0,158257
P_Log_4P	-0,882198	0,073812	0,009367
Tx_Rotation	0,848701	-0,123762	0,157706
Enfant	0,536627	0,275561	0,426014
Confort	0,133021	0,788426	-0,197729
Proprio	0,729822	0,203648	0,487954
Diplôme	0.006540	-0.302467	0.810184

Tableau 9. Corrélations entre les trois composantes et les onze variables retenues

0,387400

0,479015

-0.650426

Composante 2

Composante 3

T Activite

Revenu

Densite

Nous pouvons dès lors mettre en évidence les principales clés de lecture liées à ces composantes :

La première composante résume 43 % de la variance totale. Elle met en évidence prioritairement les variables liées à la taille du logement, à la stabilité résidentielle et à la part de population propriétaire de son logement comme des facteurs stratégiques de l'attractivité résidentielle des quartiers. D'autres variables, dont le coefficient de corrélation est plus faible, méritent d'être soulignées comme la densité d'habitants et la part de ménages avec un enfant de moins de 25 ans.

0.074540

-0,243407

0.092832

0,795108

0,733401

-0,272285

- La seconde composante résume 17 % de la variance totale, elle apporte un complément d'information intéressant mais elle est moins stratégique dans la description de l'attractivité résidentielle. Cette composante est principalement liée à la qualité du bâti avec l'âge du bâti (part de logement datant d'avant 1945) et le confort de celui-ci (c'est-à-dire la part de logements proches de l'insalubrité).
- Enfin, la troisième composante apporte le minimum d'information requis pour être retenu, soit un peu moins de 10 %. Celle-ci repose sur des variables de caractérisation socio-économique du quartier comme la part de diplômés de l'enseignement supérieur, le taux d'actifs dans la population totale et le revenu médian. Certes moins

corrélé avec cette composante, nous pointons aussi la part de bâti datant d'après 2000.

De manière générale, il est intéressant de voir que les profils des quartiers reposent plus sur des variables liées à la qualité du bâti qu'à des indicateurs socio-économiques. Cela signifie notamment qu'il n'existe pas une relation directe entre les quartiers résidentiels récents et périurbains et le capital socio-économique de la population. Ce diagnostic est confirmé par l'analyse cartographique ci-après. Toutefois, il conviendrait d'effectuer cet examen sur l'ensemble du territoire wallon afin de confirmer cette affirmation.

3. RÉSULTATS CARTOGRAPHIQUES

3.1 MÉTHODOLOGIE

Nous avons réalisé une cartographie des différents indices pour chacune des douze villes de la Politique Wallonne de la Ville, le cadre principal d'analyse est donc le territoire communal. L'échelle retenue pour la cartographie des zones urbaines en difficulté est celle de l'analyse, en l'occurrence le secteur statistique. Les unités comptant moins de 50 habitants et celles ayant une densité de population inférieure à 50 hab./km² n'ont pas été cartographiées afin d'éviter tout biais lié à un petit nombre d'habitants.

Les différentes analyses se déclinent donc par ville ou groupe de villes (lorsqu'elles sont suffisamment proches), de la façon suivante : Arlon ; Charleroi et Sambreville ; Liège, Herstal et Seraing ; Mons et La Louvière ; Namur ; Tournai et Mouscron ; et pour terminer, Verviers.

Pour le **volet « cohésion »**, chaque ville ou groupe de villes a fait l'objet de six cartes : une pour chaque dimension (au nombre de quatre), une carte pour l'indice synthétique de difficulté et une dernière illustrant l'évolution de celui-ci entre les années 2005 et 2013. Pour le **volet « attractivité »**, chaque ville ou groupe de villes a fait l'objet de quatre cartes : une pour chaque variable (au nombre de trois) et une carte pour l'indice synthétique d'attractivité (nombre cumulé de difficultés)⁹.

Les cartes sont construites sur base de quantiles établis par tranche de 20 % de la population cumulée des secteurs statistiques des douze villes (par exemple, le quantile 0-20 % regroupe les secteurs où la situation est la plus défavorable et cumulant 20 % de la population des douze villes, tandis que le quantile 80-100 % regroupe les secteurs où la situation est la plus favorable et cumulant 20 % de la population des douze villes).

Concernant le volet « cohésion », nous avons considéré que le seuil sous lequel un quartier est considéré en difficulté est de 20 % : les secteurs en difficulté sont, ici, ceux regroupant 20 % de la population de la zone d'étude qui habite dans les secteurs ayant les plus hautes valeurs de l'indice. Enfin, chaque carte représentant l'indice de difficulté reprend également les Zones d'Initiatives Privilégiées (ZIP), dont certaines ne correspondent plus aux réalités de terrain pour lesquelles elles avaient été réalisées.

Pour l'indice de difficulté toujours, nous proposons deux méthodes d'identification des quartiers, correspondant à deux options méthodologiques possibles : la première suivant une hiérarchie globale pour l'ensemble des douze villes et l'autre au départ d'une hiérarchie spécifique à chaque ville. Ces deux méthodes d'identification sont représentées par les gradients de couleur et en hachure que nous expliquerons plus bas.

_

Dans le corps du rapport, seules sont présentées les cartes de l'indice synthétique de difficulté et de son évolution entre 2005 et 2013 pour le volet « cohésion », et les cartes de l'indice synthétique d'attractivité pour le volet « attractivité ». Les autres cartes sont mises dans les annexes du rapport.

Les deux méthodes de sélection telles que définies plus haut nous donnent deux résultats différents au départ d'une même analyse :

- Le quantile 0-20 % (en rouge) reprend, pour le total des douze villes, les secteurs groupant 20 % de la population cumulée de ces villes et présentant la valeur la plus élevée de l'indice, ou, en d'autres mots, les secteurs concentrant les 20 % de la population habitant les secteurs les plus en difficulté de ces douze villes.
 - NB : Cette méthode de sélection des secteurs est donc uniforme aux douze villes wallonnes reprises dans cette étude, ce qui induit qu'une ville ayant un « niveau de difficulté » plus élevé que la moyenne de l'ensemble de ces pôles comptera relativement plus de secteurs en rouge que les autres et que sa population sera surreprésentée au sein des 20 % de la population globale.
- Les hachures en noir et blanc, représentent elles, pour chaque ville, les secteurs groupant 20 % de sa population et présentant la valeur la plus élevée de l'indice, ou, en d'autres termes, les secteurs concentrant les 20 % de la population cumulée communale habitant les secteurs les plus en difficulté de cette commune.
 - NB : Cette méthode de sélection aborde donc chaque ville indépendamment les unes des autres.

Ces deux méthodes d'identification correspondent donc à deux options méthodologiques, la première met en exergue les fortes concentrations de quartiers en difficulté mais avec de fortes différences d'une ville à l'autre et la seconde permet d'identifier les quartiers en difficulté de chacune des villes.

Tableau 10. Relevé statistique des deux méthodes d'identification (appliqué sur tous les secteurs, y compris ceux non-cartographiés) pour 2013

	Nombre secteurs/co mmune	Secteurs rouges	%	Secteurs hachurés	%	Pop. commune (2)	Pop. secteurs rouges (1)	%	Pop. secteurs hachurés	%	(1) / (2) (%)	Si équi- partition (%)
Arlon	71	1	1	4	6	28781	2500	9	5729	20	1,2	8,3
Charleroi	285	75	26	59	21	203067	55658	27	41072	20	25,8	8,3
Herstal	53	9	17	13	25	39382	5801	15	8179	20	2,7	8,3
La Louvière	116	12	10	19	16	80242	11587	14	16730	20	5,4	8,3
Liège	180	42	23	19	11	197336	73254	37	39668	20	33,9	8,3
Mons	158	14	9	21	13	94983	14361	15	19550	20	6,7	8,3
Mouscron	60	2	3	10	17	56590	452	1	11649	20	0,2	8,3
Namur	205	7	3	21	10	111100	10192	9	22242	20	4,7	8,3
Sambreville	53	1	2	7	13	27654	84	0	5851	20	0,04	8,3
Seraing	69	20	29	14	20	64197	20900	33	13273	20	9,7	8,3
Tournai	172	4	2	19	11	69899	696	1	14000	20	0,3	8,3
Verviers	71	16	23	7	10	55941	20500	37	11300	20	9,5	8,3
TOTAL						1029172	215985					

Ce tableau a pour objectif de synthétiser les résultats des deux modes d'identification utilisés pour l'année 2013. Il permet d'une part de comptabiliser le nombre de secteurs selon chaque type d'identification (pour rappel, on comptabilise 20 % de la population habitant les quartiers les plus en difficulté sur les douze villes d'un côté, et 20 % de la population habitant les quartiers en difficulté de la commune de l'autre). En outre, il permet également de distinguer les villes dont la présence de quartiers en difficulté est supérieure à la moyenne wallonne : Charleroi, Liège, Seraing et Verviers. Les deux dernières colonnes confirment cette observation.

Ensuite, en ce qui concerne les cartes de l'évolution de l'indice de difficulté, il a été décidé de construire cinq classes : « évolution très positive », « évolution positive », « changements peu importants », « évolution négative » et « évolution très négative ». Les étendues de ces classes sont respectivement « moins de -0,5 », « -0,5 à -0,1 », « -0,1 à 0,1 », « 0,1 à 0,5 » et « plus de 0,5 ». En effet, une diminution de l'indice conduit à une évolution positive de la situation, et inversement.

Enfin, en ce qui concerne l'**indice d'attractivité**, celui-ci n'est pas construit de la même manière que l'indice synthétique de difficulté. En effet, il consiste simplement en une addition des difficultés liées aux trois composantes de l'attractivité résidentielle. Il varie ainsi de 0 à 3 (difficultés). Une difficulté est ici considérée comme la présence d'un secteur statistique dans le quantile 0-30 % pour chaque composante¹⁰. Par exemple, un secteur avec un indice synthétique de 0 n'est situé dans le quantile 0-30 % d'aucune des trois composantes, tandis qu'un secteur avec un indice de 3 est situé dans le quantile 0-30 % pour les trois composantes à la fois.

3.2 ANALYSE DÉTAILLÉE DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

3.2.1 CHARLEROI et SAMBREVILLE

Indice de difficulté

Si l'on reprend les explications de la méthodologie ci-dessus, les secteurs statistiques représentés en rouge sont les secteurs de **Charleroi** qui sont repris dans ceux qui concentrent les 20 % de la population habitant les secteurs les plus en difficulté des douze villes wallonnes analysées. A contrario, les secteurs hachurés représentent les secteurs de Charleroi concentrant les 20 % de la population cumulée de la commune de Charleroi habitant dans les secteurs présentant la plus haute valeur de l'indice.

La première représentation (secteurs en rouge) est, dans ce cas, plus large, car totalisant 27 % de la population communale, contre 20 % pour la seconde, plus restrictive dans ce cas. En effet, la représentation par couleur est, comme on l'a dit plus haut, uniforme : la zone d'étude couverte correspond aux douze villes, sans tenir compte de la hiérarchie locale. Or, la situation étant plus défavorable à Charleroi, notamment compte tenu de la taille de la ville, que la moyenne des douze villes, elle comptera de nombreux secteurs (plus que la moyenne par ville) dans la catégorie cartographiée en rouge. De même, la part de la population de Charleroi au sein des 20 % de la population habitant les secteurs les plus en difficulté des douze villes y sera surreprésentée.

La seconde représentation est donc elle plus restrictive, car ici, les villes sont prises indépendamment les unes des autres. Or, comme la situation de Charleroi est plus défavorable que la moyenne des douze villes, elle comptera moins de secteurs hachurés, ou en tout cas un nombre inférieur que de secteurs en rouge.

De manière générale, les secteurs les plus en difficulté se trouvent en centre-ville et le long de la Sambre. Les quartiers Ville-Haute, Ville-Basse, Saint-Jean, Dampremy, Monceau-sur Sambre, Bassée ou encore Saint-Roch ressortent particulièrement. Les impacts du déclin massif de l'industrie lourde qui était le principal moteur économique de la région sont ici clairement visibles. D'autres secteurs plus isolés sont identifiés également de manière éparse sur le territoire de la commune, mais de manière générale, plus l'on s'éloigne du centre-ville, plus la situation tend à s'améliorer, avec des quartiers en situation favorable à l'extrémité sud de la commune notamment, vers Montignies-le-Tilleul par exemple.

On constate donc également que tous les secteurs les plus défavorisés à l'échelle communale (hachurés) sont fatalement repris dans la liste de ceux l'étant également au niveau régional (en rouge).

_

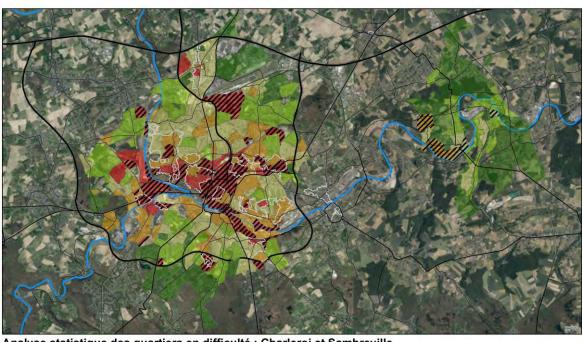
¹⁰ Un seuil de 30 % a été choisi (plutôt que de 20 %) afin de faire ressortir davantage de quartiers où l'attractivité résidentielle est faible.

Enfin, on constate que les périmètres ZIP sont en grande partie obsolètes. De nombreux quartiers qui sont aujourd'hui en grande difficulté ne sont pas repris dans ces zones, par exemple à l'intérieur du Petit Ring ou au nord de ce dernier. À l'inverse, certains secteurs faisant partie de ces périmètres ne sont plus considérés aujourd'hui comme étant les plus en difficulté; à l'ouest, dans le quartier Bassée notamment, ou à l'est, au nord de la Sambre, dans le quartier Trieux.

À Sambreville, la situation est très différente, et en l'occurrence, inversée. En effet, la situation globale étant meilleure à Sambreville que la moyenne des douze villes (et d'autant plus qu'à Charleroi), le nombre de secteurs hachurés est supérieur au nombre de secteurs en rouge : il n'y a d'ailleurs aucun secteur cartographié en rouge à Sambreville, c'est-à-dire qu'il n'y en a aucun faisant partie de ceux qui, à l'échelle des douze villes, regroupent 20 % de la population cumulée de ces dernières et habitant là où le niveau de difficulté y est le plus élevé.

La méthode d'identification par gradient de couleur est donc plus restrictive dans ce cas-ci, alors que celle par hachures, qui ne tient compte que du territoire communal, est plus large.

On remarque encore que les secteurs les plus en difficulté (toutes proportions gardées), sont plutôt situés en amont de la ville, le long de la Sambre, vers Tamines. Enfin, on note qu'il n'y a aucun périmètre ZIP sur le territoire communal.



Analyse statistique des quartiers en difficulté : Charleroi et Sambreville Indice synthétique de difficulté

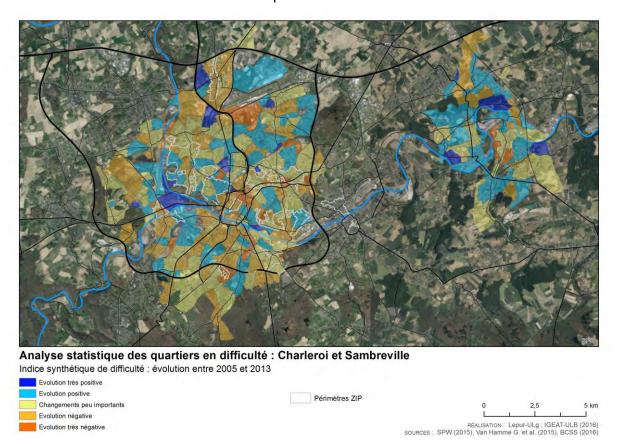


Évolution de l'indice de difficulté

Concernant **Charleroi**, l'évolution de l'indice synthétique entre 2005 et 2013 est assez disparate. Cependant, quelques observations en ressortent.

De manière générale, l'intérieur du Petit Ring a plutôt tendance à se dégrader, tout comme les zones à l'ouest de l'aéroport, dans le prolongement des pistes, ainsi que les quartiers longeant notamment les chaussées N5 et N53 au sud, qui sont d'importantes pénétrantes urbaines. A contrario, une grande zone centrée sur Monceau-sur-Sambre voit son indice de difficulté s'améliorer (c'est-à-dire que les valeurs locales de cet indice diminuent), ainsi que plusieurs secteurs entre le centre-ville et l'aéroport.

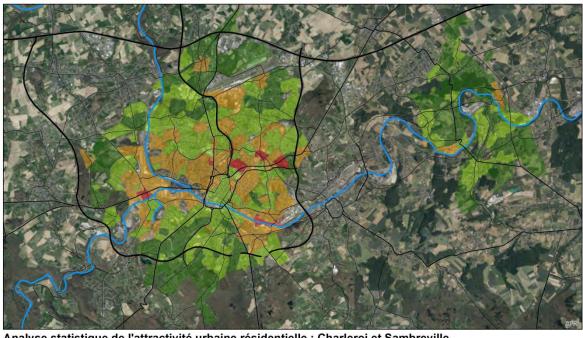
Pour **Sambreville**, les secteurs dont l'indice s'améliore sont plutôt situés en amont du centre, le long de la Sambre, alors que les secteurs évoluant négativement sont plutôt situés au sud du centre-ville ou au nord vers le quartier de Velaine.



Indice d'attractivité résidentielle

À **Charleroi**, le plus grand nombre de difficultés liées à l'attractivité résidentielle se retrouve dans les quartiers de première couronne (les faubourgs). On retrouve plusieurs quartiers cumulant l'ensemble des trois difficultés liées aux trois composantes de l'indice synthétique : Marchienne (rive gauche), Warchat (Lodelinsart), Le Faubourg (Charleroi-Nord), Gilly-Haies, Gilly-Village (Chaussée de Fleurus) et la friche industrielle le long de la Sambre entre Montignies et Couillet. La situation est moins défavorable dans le centre-ville de Charleroi où l'on ne retrouve souvent qu'un seul type de difficulté. On voit ici l'intérêt de l'indice d'attractivité résidentielle qui permet de compléter et préciser l'analyse menée au départ de l'indice de difficulté. Enfin, les quartiers de périphérie (Gosselies, Ransart, Mont-sur-Marchienne) sont ceux présentant une meilleure situation.

À **Sambreville**, les principales difficultés se concentrent le long de la Sambre, dans les quartiers des Prés des Haz (Tamines) et du Rominet (Auvelais). La situation apparait néanmoins globalement meilleure qu'à Charleroi.



Analyse statistique de l'attractivité urbaine résidentielle : Charleroi et Sambreville Nombre de difficultés par quartier : accès à la propriété, qualité du bâti et capital socio-économique Nombre de difficultés dans les secteurs statistiques (difficulté = classement dans les catégories 0 à 30 % pour chaque composante)

RÉAUSATION : Lepur-ULg ; IGEAT-ULB (2016) ; SOURCES : Census (2011) ; SPF Economie (2012) ; IWEPS (2016) ; SPW (2016)

3.2.2 LIÈGE, HERSTAL et SERAING

Indice de difficulté

Liège est dans une situation assez comparable à celle de Charleroi, c'est-à-dire ayant un niveau de difficulté plus élevé que la moyenne des douze villes. La Cité Ardente compte un grand nombre de secteurs en rouge et un nombre plus faible de secteurs hachurés. Les secteurs en rouge totalisent 37 % de la population communale.

Cette situation est donc comparable à celle de Charleroi, c'est-à-dire, que la part de population de Liège au sein de ces 20 % apparait donc aussi surreprésentée, ce qui est, à nouveau en partie explicable par l'effet de taille.

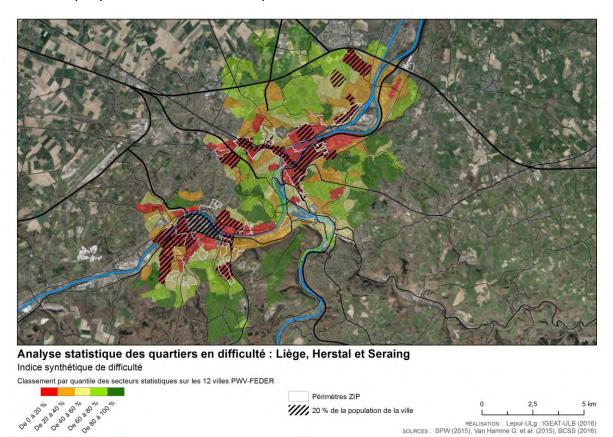
Les secteurs hachurés visualisent eux les secteurs de Liège concentrant les 20 % de la population totale cumulée de la commune habitant dans les secteurs présentant la plus haute valeur de l'indice, et comme à Charleroi, le nombre de secteurs hachurés y est plus faible que le nombre de secteurs en rouge. Cette délimitation y apparait donc plus restrictive.

Tout comme à Charleroi, l'hyper-centre concentre de nombreux quartiers en difficulté. L'est des quartiers Cathédrale, Outre-Meuse, Amercoeur, Féronstrée, Sainte-Marguerite, Bressoux, Saint-Léonard, Kinkempois et Sclessin sont autant de quartiers où les valeurs de l'indice sont élevées. A contrario, sur le haut des bords de Meuse, la situation est bien meilleure, par exemple vers le Sart-Tilman, vers l'est avec le quartier Bruyères, ou encore vers le nord vers Rocourt.

Les périmètres ZIP quant à eux correspondent encore à de nombreux quartiers en difficulté, excepté peut-être au nord du quartier Cathédrale, où la situation des ZIP ne correspond plus à la réalité.

À **Herstal**, la situation est comparable à celle de Sambreville, bien que le niveau de difficulté global y soit malgré tout plus élevé : il y aura donc plus de quartiers hachurés que de quartiers en rouge, car la situation y est meilleure que la moyenne des douze villes wallonnes. Les difficultés y sont principalement concentrées en bord de Meuse, au sud du centre-ville sur la rive gauche (où existe notamment un périmètre ZIP).

À **Seraing** enfin, le profil est similaire à celui de Liège, car le niveau de difficulté y est plus important que celui de la moyenne des douze villes. Il y aura donc plus de quartiers en rouge qu'en hachuré. Les quartiers les plus en difficulté sont situés de part et d'autre de la Meuse, en fond de vallée, tels que les quartiers Val Petit, Troque, Haut-Pré, Ougrée sur la rive droite et Jemeppe sur la rive opposée. De nombreuses zones ZIP existent mais un certain nombre d'entre elles, dans le centre-ville notamment, couvrent des zones n'étant plus considérées comme étant en difficulté. Tant à **Liège** qu'à **Seraing**, le déclin de l'industrie lourde locale a entraîné la paupérisation de nombreux quartiers.

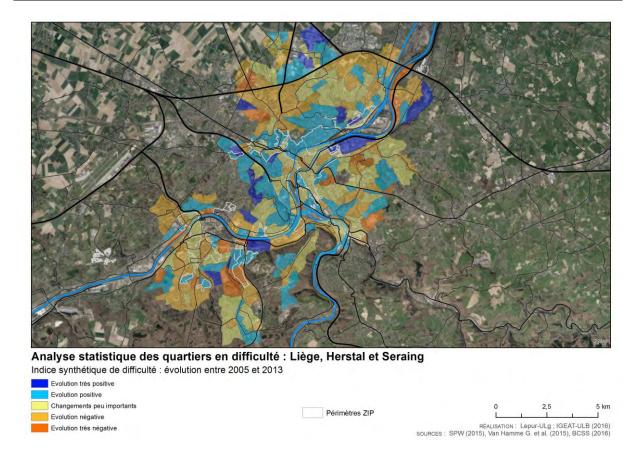


Évolution de l'indice de difficulté

Globalement à **Liège**, le centre-ville a vu, entre 2005 et 2013, une amélioration de la situation existante, tout comme la première couronne au nord et à l'ouest du centre-ville et le quartier des Guillemins. Des quartiers plus excentrés au nord vers Sainte-Walburge et à l'est ont par contre vu une dégradation légère de leur indice.

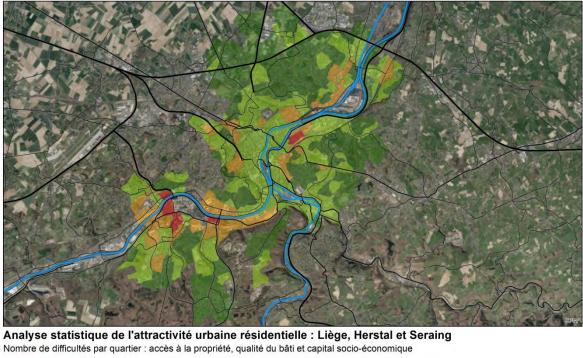
À **Herstal**, les quartiers les plus proches de la Meuse ont plutôt vu leur situation s'améliorer, alors que leurs voisins au nord ont vu leur indice légèrement augmenter ou ne pas changer.

Enfin, à **Seraing**, l'évolution est plus disparate, avec finalement peu de changements significatifs, hormis peut-être dans les parties est et sud de la commune.



Indice d'attractivité résidentielle

Dans l'agglomération liégeoise, le plus grand nombre de difficultés liées à l'attractivité résidentielle se retrouve dans la vallée de la Meuse, surtout dans le bas de Seraing (quartiers de Grand Vinave, Ougrée-Bas, Fond de Seraing et Molinay). Au sein de la commune de Liège en tant que telle, la situation la plus problématique concerne la zone de Saint-Léonard - Bressoux - Droixhe - Cornillon - Robertmont - Valdor ainsi que Sainte-Marguerite et le Laveu. À nouveau, l'hyper-centre témoigne d'une situation plus favorable. Dans la commune de Herstal, ce sont Herstal-Centre et Wandre qui concentrent le plus de difficultés. D'une manière générale, comme à Charleroi, c'est dans les zones situées sur les plateaux que l'attractivité résidentielle est la plus élevée.



Nombre de difficultés dans les secteurs statistiques (difficulté = classement dans les catégories 0 à 30 % pour chaque composante)



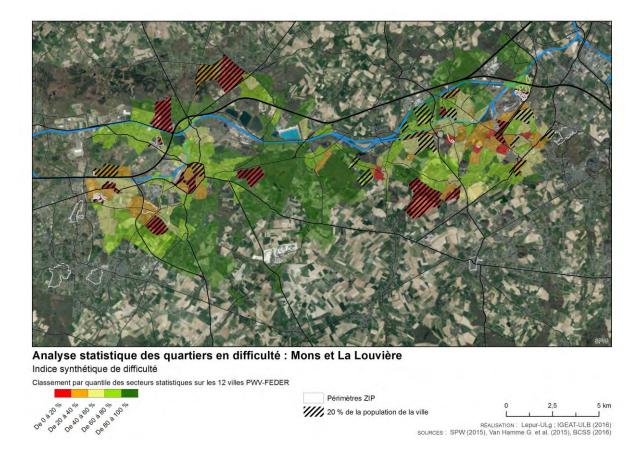
3.2.3 MONS et LA LOUVIÈRE

Indice de difficulté

Mons et La Louvière présentent une situation semblable à celle de Sambreville, c'est-à-dire globalement plus favorable que la moyenne : le nombre de secteurs hachurés sera donc supérieur au nombre de secteurs en rouge. Tous les secteurs en rouge sont donc également hachurés : ces secteurs, concentrant les 20 % de la population habitant les secteurs les plus en difficulté des douze villes sont ainsi d'office repris dans ceux concentrant les 20 % de la population totale cumulée montoise et louviéroise habitant dans les secteurs présentant la plus haute valeur de l'indice. Les populations montoise et louviéroise sont de fait également sous-représentées dans les 20 % de la population des douze villes habitant dans les secteurs défavorisés.

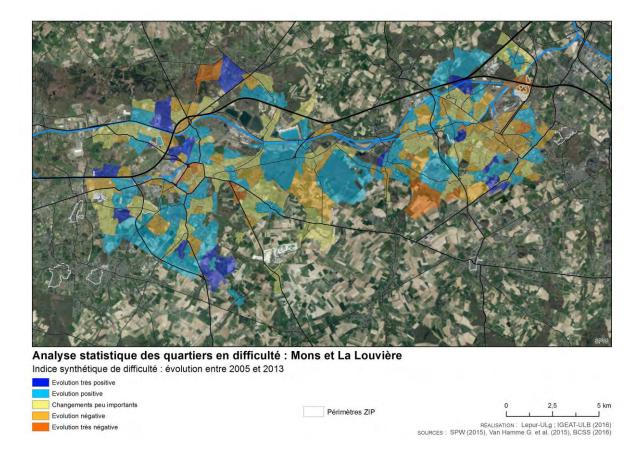
On remarque enfin qu'il n'y a que très peu de périmètres ZIP sur les communes de Mons et de La Louvière.

Globalement, pour les deux villes, bien que la majorité des guartiers les plus en difficulté se situent en centre-ville, on constate une certaine dispersion des zones les plus fragiles. L'aspect « tâche d'huile », qui est visible à Liège, Charleroi ou Seraing, est ici moins marqué. À Mons, l'intra-muros a un niveau de difficulté assez élevé, tout comme l'ouest de la commune vers Jemappes. Globalement, plus l'on s'éloigne du centre, plus le niveau de difficulté est faible (quartiers Hyon, Saint-Symphorien, Havré, Saint-Denis au sud et à l'est de Mons, Ghlin à l'ouest ; quartier Besonrieux au nord de La Louvière, Strépy-Bracquegnies à l'ouest, Haine-Saint-Paul au sud).



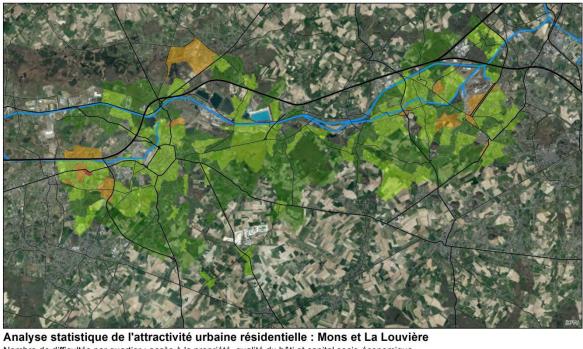
Évolution de l'indice de difficulté

L'évolution est très différenciée d'un secteur à l'autre, et ce pour les deux villes. Cependant, il est interpellant de constater que globalement, les deux centres-villes ont plutôt eu tendance à se dégrader entre 2005 et 2013. Des évolutions positives plus localisées sont toutefois visibles, tant à Mons (quartier Nouvelles, au sud de la commune) qu'à La Louvière (Haine-Saint-Paul au sud, Besonrieux au nord).



Indice d'attractivité résidentielle

Dans la région **montoise**, les plus faibles attractivités résidentielles se retrouvent principalement hors du centre-ville (Jemappes et Cuesmes dans le Borinage, ainsi que Petit Nimy). À **La Louvière**, c'est l'inverse puisque les quartiers où l'attractivité est la moins élevée sont des quartiers du centre-ville (et Houdeng-Goegnies).



Analyse statistique de l'attractivite urbaine residentielle : Mons et La Louvie
Nombre de difficultés par quartier : accès à la propriété, qualité du bâti et capital socio-économique
Nombre de difficultés dans les secteurs statistiques (difficulté = classement dans les catégories 0 à 30 % pour chaque composante)

RÉALISATION : Lepur-ULg ; IGEAT-ULB (2016) SOURCES : Census (2011) ; SPF Economie (2012) ; IWEPS (2016) ; SPW (2016)

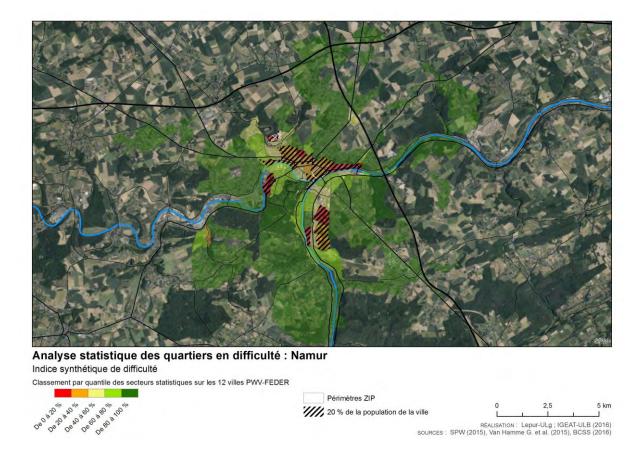
3.2.4 NAMUR

Indice de difficulté

La part de quartiers en difficulté à **Namur** étant moins élevée que la moyenne des douze villes FEDER, les secteurs hachurés sont plus nombreux que ceux en rouge, tout comme à Mons par exemple. Tous les secteurs en rouge sont donc également hachurés : ceux repris dans les secteurs concentrant les 20 % de la population habitant les secteurs les plus en difficulté des douze villes sont donc également repris dans ceux concentrant les 20 % de la population namuroise habitant dans les secteurs présentant la plus haute valeur de l'indice. La population namuroise est donc sous-représentée au sein des 20 % de la population des douze pôles habitant les secteurs les plus en difficulté, avec seulement 3 %.

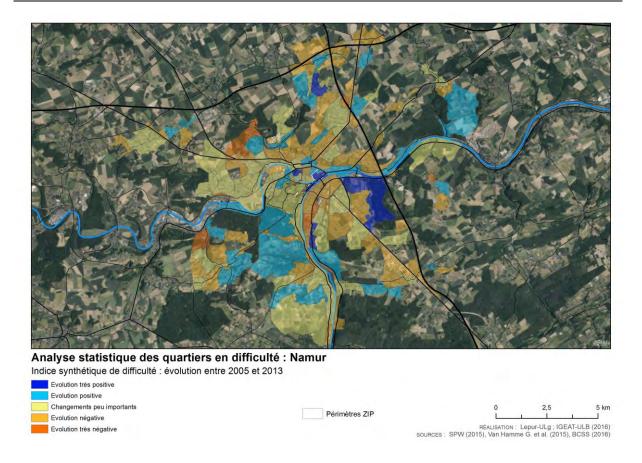
Seuls deux périmètres ZIP existent sur le territoire communal, un au nord dans le quartier de Saint-Servais, l'autre, dans le centre, dans le quartier Saint-Nicolas.

Les secteurs les plus en difficulté sont en centre-ville, sur la rive gauche (Saint-Nicolas), ou dans le quartier de Bomel, au nord de la gare. Outre un secteur à Saint-Servais, d'autres sont également en difficulté, entre le centre de Jambes et le parc d'Amée, au sud, à l'est de la N947 principalement, importante voie de pénétration vers le centre de Namur.



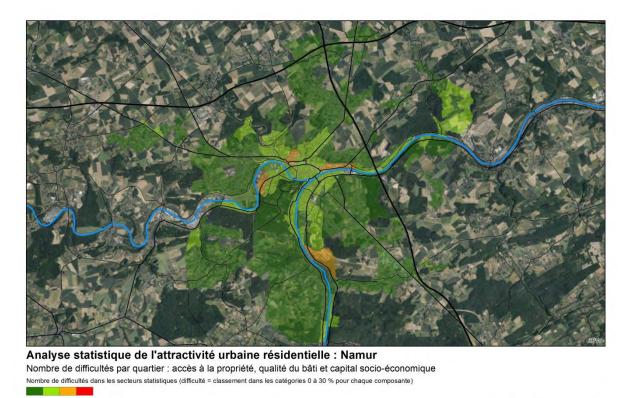
Évolution de l'indice de difficulté

Globalement, l'évolution de l'indice synthétique est légèrement négative ou non-significative sur l'ensemble du territoire namurois : la zone au nord de la gare voit son niveau de difficulté augmenter, tout comme la zone au sud du centre de Jambes, en rive droite. D'autres quartiers sont également en difficulté, comme au nord, près de l'échangeur de Daussoulx, au nord-ouest vers Rhisnes, au sud-ouest vers Malonne ou encore toute la zone longeant la N4 au sud-est. Il existe néanmoins quelques quartiers qui voient eux une réelle amélioration de leur indice, comme par exemples le quartier du Grognon, la rive gauche en centre-ville, le quartier jouxtant le parc Louise-Marie, ou encore la zone au sud de la Citadelle, sur les hauteurs.



Indice d'attractivité résidentielle

À Namur, comme à Charleroi, l'attractivité résidentielle est la moins élevée dans les quartiers de première couronne (faubourgs). Les quartiers où la situation est la plus défavorable sont Les Balances (Salzinnes), Bomel (prison), Saint-Nicolas/Plomcot et Neviau/Saint-Martin (mais peu peuplé). Comme c'est le cas dans l'agglomération liégeoise, les quartiers situés dans les plaines de la Sambre et de la Meuse ont une attractivité résidentielle moins élevée que ceux situés sur les plateaux.



0 2,5 5 km REALISATION: Lepur-ULg; IGEAT-ULB (2016) SOURCES: Census (2011); SPF Economie (2012); IWEPS (2016); SPW (2016)

3.2.5 TOURNAL et MOUSCRON

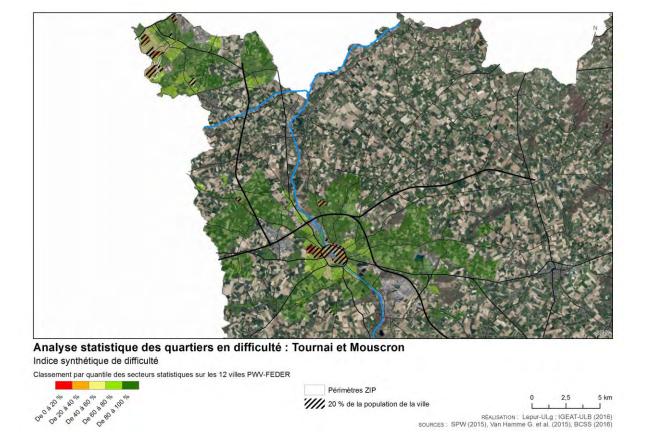
Indice de difficulté

Tournai et Mouscron présentent une situation semblable à celle de Sambreville, c'est-à-dire une part de quartiers en difficulté moins élevée que la moyenne des douze villes, et donc très peu de secteurs en rouge, et des secteurs hachurés plus nombreux. La méthode d'identification par gradient de couleurs est ici plus restrictive, alors que celle par hachures est plus large. La population tournaisienne est donc sous représentée dans la catégorie des 20 % de la population des douze villes habitant les secteurs les plus en difficulté, tout comme la population mouscronnoise.

Concernant **Tournai**, les secteurs les plus en difficulté sont tous en centre-ville ou en première couronne nord-ouest : on y comptabilise notamment le quartier à l'arrière de la gare, se prolongeant à l'ouest vers l'Escaut et la zone « industrielle » ainsi que le quartier du Faubourg de Lille, longeant la chaussée du même nom. La majorité du centre-ville, cerné par les boulevards, bien que non repris dans le quantile rouge de la classification « régionale », est également en difficulté, excepté le quartier de la Grand-Place et de la Cathédrale, et le prolongement de celui-ci vers la gare par la Rue Royale. À l'extérieur des boulevards, l'indice synthétique y est bien meilleur, et d'autant plus que l'on s'éloigne du centre, quelle que soit la direction.

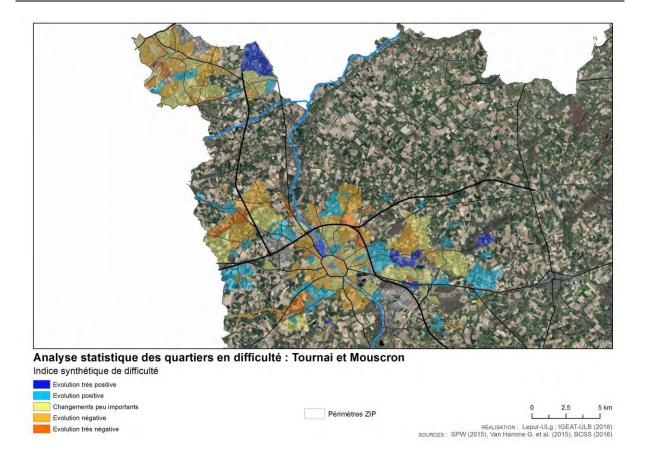
À **Mouscron**, les quartiers les plus en difficulté bordent globalement la frontière française : quartiers du Risquons-Tout, du Nouveau Monde et le long de la N514, importante voie de transit entre Belgique et France.

Il n'existe aucun périmètre ZIP sur le territoire tournaisien, tandis qu'à Mouscron, une zone existe le long de la N514.



Évolution de l'indice de difficulté

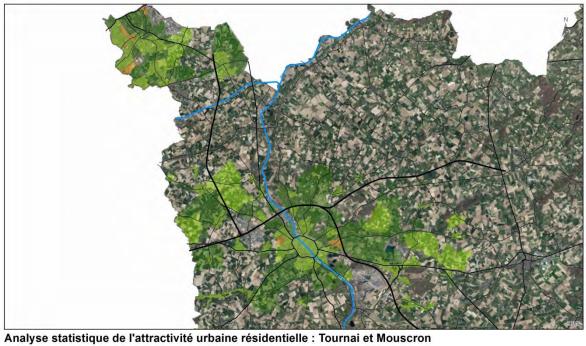
L'évolution est globalement négative, que ce soit à Tournai ou Mouscron. Parmi les zones concernées, on peut citer le centre-ville de Tournai, le faubourg de Lille, Kain, situé au nord du centre, Esplechin et Willemeau à l'ouest; à Mouscron, la quasi-totalité du territoire communal voit la situation se détériorer, hormis à l'est, au nord de Dottignies, qui jouxte la frontière régionale avec la Flandre.



Indice d'attractivité résidentielle

À **Tournai**, encore une fois, l'attractivité résidentielle est la plus faible dans les quartiers de première couronne (Résidence Carbonnelle et Warchin cumulant deux types de difficulté), ainsi que dans une moindre mesure dans l'intra-muros.

À **Mouscron**, c'est près de la frontière française que l'on retrouve la situation la plus défavorable au niveau de l'attractivité résidentielle : Petit Courtrai, alentours de la Chaussée du Risquons-Tout, Petit Cornil.



Analyse statistique de l'attractivite urbaine residentielle : Iournai et Mouscr Nombre de difficultés par quartier : accès à la propriété, qualité du bâti et capital socio-économique Nombre de difficultés dans les secteurs statistiques (difficulté = classement dans les catégories 0 à 30 % pour chaque composante)

RÉALISATION : Lepur-ULg ; IGEAT-ULB (2016) SOURCES : Census (2011) ; SPF Economie (2012) ; IWEPS (2016) ; SPW (2016)

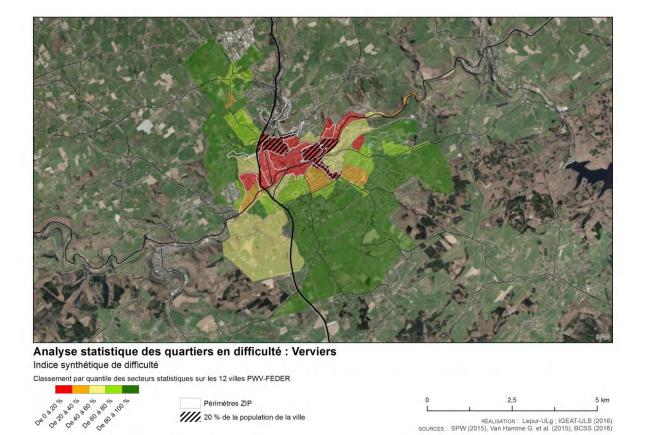
3.2.6 VERVIERS

Indice de difficulté

Verviers compte un grand nombre de secteurs en rouge et un nombre plus faible de secteurs hachurés, car la part de quartiers en difficulté est supérieure à la moyenne des douze villes, en l'occurrence 37 % de la population communale.

Cette situation est donc comparable à celle de Charleroi et Liège, mais la taille de la ville ne peut plus être un facteur explicatif. La population verviétoise apparait surreprésentée au sein des 20 % de la population des douze villes habitant dans les secteurs ayant les indices de difficulté les plus élevés. Les secteurs hachurés visualisent les secteurs de Verviers concentrant les 20 % de la population totale cumulée de la commune habitant dans les secteurs présentant la plus haute valeur de l'indice, et comme à Liège ou Charleroi, le nombre de secteurs hachurés y est plus faible que le nombre de secteurs en rouge. Cette délimitation apparait donc plus restrictive.

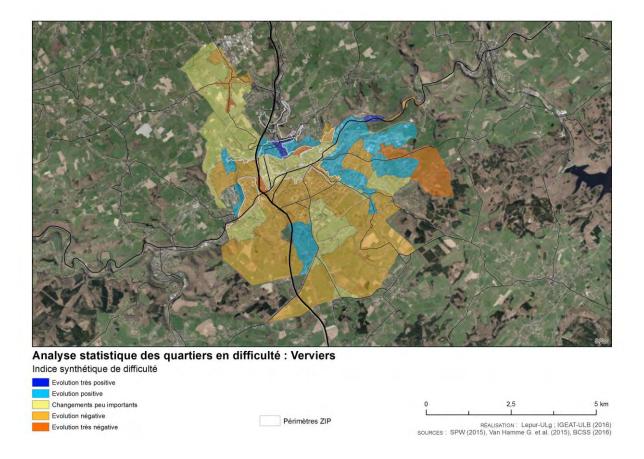
Tous les secteurs en difficulté sont situés en centre-ville, suivant un axe sud-ouest – nordest, allant du quartier du Purgatoire à l'ouest jusque Renoupré à l'est, en passant par les quartiers longeant la Vesdre notamment. Plus l'on s'éloigne du centre, plus l'indice s'améliore, donnant ainsi un effet de tâche d'huile très marqué. À nouveau, comme pour les villes industrielles du sillon wallon, la fin des activités des industries lourdes locales a eu un impact très important sur la qualité des quartiers attenants.



Évolution de l'indice de difficulté

La partie située au sud du centre-ville a une évolution négative entre 2005 et 2013, principalement dans les quartiers du Hameau du Bois, Jonckeu et Froidefontaine, mais aussi Petit-Rechain au nord.

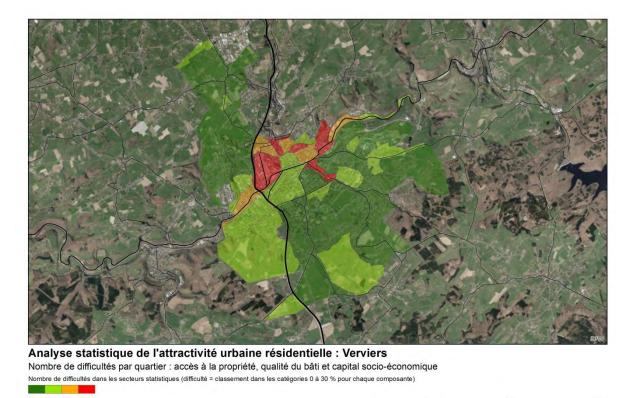
Le centre-ville quant à lui ne se détériore pas davantage, avec même quelques secteurs qui voient leur niveau de difficulté diminuer au nord de la Vesdre (quartier Ottomont). À l'est, l'évolution est globalement positive elle aussi (vers Mangombroux et Chaineux).



Indice d'attractivité résidentielle

Verviers est la ville où l'attractivité résidentielle apparait la plus défavorable parmi les douze villes. En effet, on compte plusieurs quartiers cumulant l'ensemble des trois difficultés : Rue de Dison, Notre-Dame des Récollets, Prés-Javais/Saint-Remacle, Mangombroux, Gare/Gérardchamps. D'autres quartiers cumulent deux difficultés : Verviers-Centre, Ensival-Centre, Hodimont, Hautes Mézelles et Rue de Limbourg. En ce qui concerne le centre-ville, seul le secteur de la Place Verte est dans une situation plus favorable.

RÉALISATION : Lepur-ULg ; IGEAT-ULB (2016) SOURCES : Census (2011) ; SPF Economie (2012) ; IWEPS (2016) ; SPW (2016)



3.2.7 **ARLON**

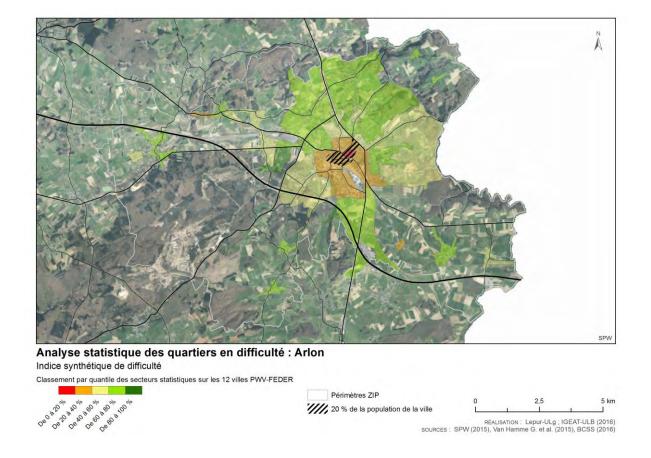
Indice de difficulté

Arlon a une situation semblable à celle de Sambreville, Tournai ou Mons, c'est-à-dire que le nombre de secteurs hachurés (ceux qui reprennent les 20 % de la population de la commune habitant les secteurs les plus en difficulté) est supérieur au nombre de secteurs en rouge (ceux qui reprennent les 20 % de la population des douze villes FEDER et habitant les secteurs les plus en difficulté). Il n'y a d'ailleurs qu'un seul secteur en rouge, qui est également comptabilisé dans l'autre méthode d'interprétation (échelle de la commune). La population d'Arlon est sous représentée dans les 20 % de population des douze villes vivant dans les secteurs les plus en difficulté, car la situation y est meilleure que la moyenne des douze villes.

L'ensemble du territoire communal d'Arlon est classé en périmètre ZIP.

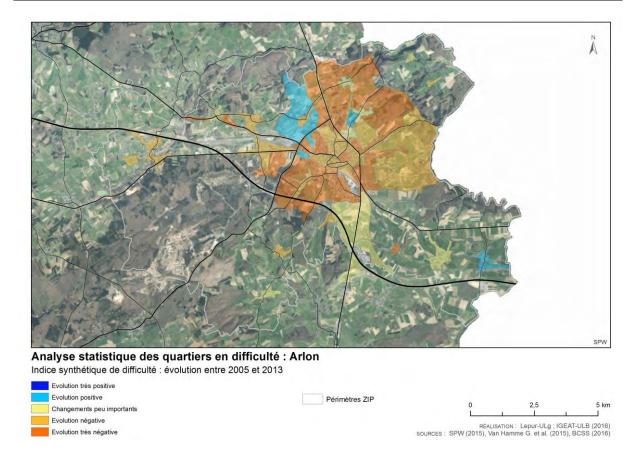
On observe de nouveau une configuration en tache d'huile très marquée, avec au centreville les secteurs les plus en difficulté (quartier Saint-Donat et la Place des Chasseurs ardennais, Place Schalbert et la zone au sud de la gare, le long de la N817).

Il est néanmoins curieux de constater qu'il n'y a que très peu de quartiers dans le quantile ayant les indices de difficulté les plus bas (situation la plus favorable). L'explication provient probablement du fait qu'un grand nombre de travailleurs locaux travaillent au Grand-Duché de Luxembourg, et que ceux-ci déclarent leurs revenus de ce côté de la frontière. Dès lors, ils n'apparaissent pas au niveau de BCSS. Ainsi, il n'est pas surprenant que ce biais affecte la cartographie des zones les moins en difficulté, qui apparaissent moins « riche » qu'elles ne le sont en réalité.



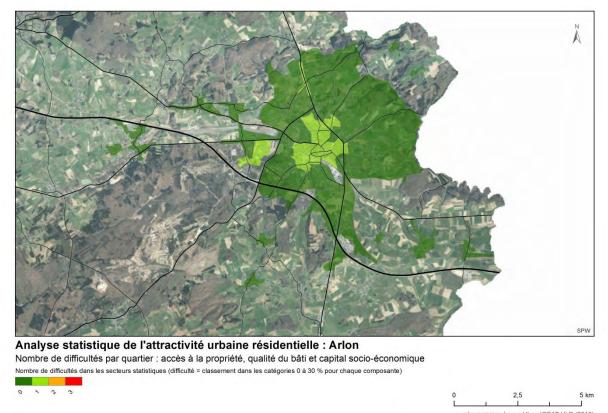
Évolution de l'indice de difficulté

Si le centre-ville ne se détériore pas de manière significative hormis le secteur Saint-Donat, une grande majorité des secteurs en première couronne voient quant à eux leur indice de difficulté augmenter. Quelques secteurs épars ont cependant un indice qui s'améliore sur la période, à l'ouest notamment, vers Viville.



Indice d'attractivité résidentielle

Comparativement aux onze autres villes, l'indice synthétique d'attractivité à Arlon indique une situation plus favorable. L'attractivité urbaine résidentielle est quasiment excellente partout, hormis dans le centre-ville où l'on retrouve 1 type de difficulté sur 3 (majoritairement une difficulté liée à la première composante de l'indice, c'est-à-dire liée à la stabilité résidentielle, accès à la propriété et taille du logement).



RÉALISATION : Lepur-ULg ; IGEAT-ULB (2016) sources : Census (2011) ; SPF Economie (2012) ; IWEPS (2016) ; SPW (2016)

3.3 ANALYSE GLOBALE DES QUARTIERS CENTRAUX

En complément à l'analyse détaillée des quartiers urbains défavorisés, un focus plus spécifique sur les quartiers urbains centraux se révèle pertinente. Les quartiers centraux correspondent dans notre cas aux secteurs statistiques couverts par les périmètres Gestion Centre-Ville (GCV) pour les villes en possédant, et aux secteurs statistiques couverts par les zones de stationnement contrôlées pour les villes n'en possédant pas, option justifiée lors de la recherche précédente (Bastin *et al.*, 2015) (Seraing, Herstal, et Arlon qui possède une GCV mais sans périmètre).

Deux tableaux sont proposés : un tableau concernant le volet « cohésion » avec l'indice synthétique de difficulté et ses quatre composantes (tableau 8), et un tableau concernant le volet « attractivité » avec l'indice synthétique d'attractivité et ses trois composantes (tableau 9). Ces tableaux présentent, pour chacune des douze villes, la moyenne des valeurs des indices synthétiques (et de leurs composantes) des quartiers centraux. Plus la valeur est élevée, plus la situation est défavorable. À l'inverse, uniquement pour les composantes « stabilité résidentielle, accès à la propriété et taille du logement » et « capital socioéconomique », plus la valeur est faible et plus la situation est défavorable. La population des quartiers centraux est également donnée par ville.

Tableau 11. Quartiers centraux : volet difficulté

	Population	Origines	Revenus	Précarité sur le marché du travail	Ménages précaires et revenus de transfert	Indice synthétique de difficulté
Arlon	3.073	1,069250	1,853805	0,891010	2,345080	1,750645
Charleroi	11.024	1,706480	2,026965	1,187674	2,775815	2,168735
Herstal	9.100	2,494873	1,428216	1,189202	1,165456	1,708526
La Louvière	8.412	1,588140	0,926550	0,980503	1,244732	1,306865
Liège	14.208	1,158461	1,290427	0,257141	2,315004	1,414427
Mons	10.544	1,038380	1,403413	0,711070	2,291003	1,543859
Mouscron	3.398	-0,244463	0,609347	0,514293	0,571050	0,437383
Namur	7.116	0,993513	1,081283	0,020465	1,813237	1,096205
Sambreville	4.281	0,141928	0,451980	0,803473	0,586705	0,573985
Seraing	9.321	1,929350	1,763598	1,860664	1,979712	2,106972
Tournai	11.817	-0,367955	1,040398	0,509638	1,508568	0,808999
Verviers	11.265	2,662253	2,502246	2,515163	3,012543	2,995154
Total des quartiers centraux des 12 villes	103.559	1,366173	1,439784	0,991830	1,888675	1,596342
Total des quartiers des 12 villes	1.009.832	0,446021	0,240796	0,325432	0,358370	0,378626

Au regard de l'indice synthétique de difficulté, Verviers ressort clairement comme étant la ville dont les quartiers centraux sont les plus en difficulté. Suivent Charleroi et Seraing, qui ont un niveau de difficulté de leurs quartiers centraux similaire. Les villes où les quartiers centraux sont dans la situation la plus favorable sont Mouscron, Sambreville et Tournai. En ce qui concerne les composantes de l'indice synthétique, encore une fois, Verviers est la ville qui présente la situation la plus défavorable, et ce pour toutes les composantes. Au niveau de la composante « Origines », les quartiers centraux de Herstal, Seraing et Charleroi sont également défavorisés. Ensuite, après Verviers, c'est à Charleroi, Arlon et Seraing que les valeurs de la composante « Revenus » sont les plus basses. En ce qui concerne la précarité sur le marché du travail, le centre de Seraing se retrouve en deuxième position de la situation la plus défavorable. Enfin, les ménages les plus précarisés se retrouvent aussi dans les quartiers centraux de Charleroi, Arlon, Liège et Mons (en dehors de Verviers).

Au niveau du total des quartiers centraux des 12 villes, l'on remarque que la population située dans les quartiers centraux compte pour 10 % de la population totale des 12 villes. Les valeurs de l'indice synthétique de difficulté et de ses composantes sont systématiquement plus élevées dans les quartiers centraux que dans l'ensemble des quartiers. Ce constat dénote une situation clairement plus défavorable dans les quartiers centraux que dans les autres quartiers.

Tableau 12. Quartiers centraux : volet attractivité

	Population	Stabilité résidentielle, accès à la propriété et taille du logement	Qualité du bâti	Capital socio- économique	Indice synthétique d'attractivité
Arlon	3.073	-2,294770	-0,088249	1,196711	1,000000
Charleroi	11.024	-2,632696	-0,297140	-0,139222	1,181818
Herstal	9.100	-0,665064	0,565447	-0,707148	1,583333
La Louvière	8.412	-0,879295	-0,334606	-0,283770	1,333333
Liège	14.208	-3,342626	-0,195846	0,943594	1,000000
Mons	10.544	-3,494701	0,016212	0,978651	1,000000
Mouscron	3.398	-0,726136	0,894048	-0,034159	1,333333
Namur	7.116	-3,261444	-0,215872	0,821083	1,000000
Sambreville	4.281	-0,750441	0,006962	-0,418237	0,500000
Seraing	9.321	-0,865601	0,916004	-0,726638	2,400000
Tournai	11.817	-2,501539	-0,042280	0,631207	1,000000
Verviers	11.265	-1,793467	0,795343	-0,872754	2,285714
Total des quartiers centraux des 12 villes	103.559	-2,022850	0,143233	0,045142	1,329114
Total des quartiers des 12 villes	1.009.832	3,48789E-15	1,33554E-15	-8,26935E-16	0,725155

Au regard de l'indice synthétique d'attractivité (nombre cumulé de difficultés), Seraing est la ville où la situation des quartiers centraux est la plus défavorable, suivie de près par Verviers. Les autres villes possèdent des valeurs assez nettement plus faibles et leurs quartiers centraux se portent donc mieux au niveau de l'attractivité résidentielle. Sambreville connaît la situation la plus favorable avec en moyenne 0,5 difficulté cumulée. En ce qui concerne la première composante (stabilité résidentielle, accès à la propriété et taille du logement), ce sont Mons, Liège et Namur qui sont les plus défavorisées. Par ailleurs, la qualité du bâti est la plus médiocre dans les quartiers centraux de Seraing, Mouscron et Verviers. Enfin, ce sont les centres de Verviers, Seraing et Herstal qui possèdent le moins bon capital socio-économique.

Au niveau du total des quartiers centraux des 12 villes, l'indice synthétique d'attractivité et ses composantes sont pour la plupart plus défavorables dans les quartiers centraux que dans l'ensemble des quartiers. Néanmoins, le capital socio-économique est légèrement meilleur dans les quartiers centraux. La première composante, liée à la stabilité résidentielle, est largement plus défavorable dans les quartiers centraux tandis que la composante liée à la qualité du bâti ne diffère pas grandement entre les quartiers centraux et l'ensemble des autres quartiers. Enfin, tout comme l'indice de difficulté, l'indice d'attractivité est plus élevé dans les quartiers centraux et indiquent de ce fait une attractivité résidentielle plus faible dans ces quartiers.

En conclusion, nous pouvons affirmer que les quartiers centraux les plus défavorisés et nécessitant de ce fait le plus d'actions visant à les dynamiser et à les rénover, sont ceux de Verviers, Seraing et Charleroi. Nous avons vu que de manière générale, les quartiers centraux sont davantage défavorisés que l'ensemble des quartiers des douze villes. Cela souligne l'importance d'agir prioritairement sur ces quartiers.

4. CONCLUSIONS

La méthode proposée pour l'identification des quartiers en difficulté apparait opportune à différents égards, outre la pertinence du résultat. D'abord, elle **permet une actualisation régulière**, les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale étant disponibles annuellement. Ensuite, elle autorise différentes options méthodologiques qui relèvent davantage du choix politique. Ainsi, la première proposition, en l'occurrence une hiérarchie à l'échelle des douze villes wallonnes, met l'accent sur les fortes concentrations de quartiers en difficulté. Ainsi, à travers cette approche, ce sont quatre villes qui sont clairement épinglées: Charleroi, Liège, Seraing et Verviers qui, à elles seules, totalisent 79 % de la population des quartiers en difficulté de l'ensemble des douze villes alors qu'elles ne représentent que 51 % du poids démographique. La seconde méthode, permet une approche ville par ville, davantage équiproportionnelle, mais moins discriminante. Rappelons que l'une et l'autre de ces méthodes identifient la même part de la population de l'ensemble des douze villes, en l'occurrence 20 %. À nouveau, il s'agit d'un seuil choisi arbitrairement qu'il serait tout à fait possible de modifier en fonction d'objectifs spécifiques, soit plus larges, soit plus restrictifs.

L'identification des quartiers en difficulté met également en évidence l'évolution du contexte des périmètres ZIP confirmant ainsi que ceux-ci ne cernent plus forcément les quartiers qui en ont le plus besoin. Le fait que certains de ces anciens découpages ne soient plus retenus, témoigne manifestement, dans certains cas, d'une évolution positive due à une intervention de type rénovation urbaine, éventuellement dans l'ancien cadre des ZIP-QI. Ainsi, cette actualisation de la définition des quartiers en difficulté, bien que reposant sur des critères différents, constitue une forme d'évaluation des politiques effectivement mises en œuvre et des mécanismes mobilisés à l'échelle locale.

Cette analyse vient en outre confirmer la pertinence d'une révision des zones ZIP. En effet, comme l'ont montré les cartes précédentes, nombre de ces périmètres ZIP ne correspondent plus à la réalité. De nombreux quartiers couverts par ces dernières ne sont pas (ou plus) considérés à ce jour comme faisant partie des quartiers les plus en difficulté des douze villes. Cela signifie que le mécanisme de ZIP, associé à la rénovation urbaine, a été utile en de nombreux endroits, car ces quartiers témoignent d'une amélioration relative de leurs indices socio-économiques ou du moins leur ont permis de ne pas être considérés comme étant les plus en difficulté aujourd'hui. Par contre, d'autres guartiers, qui n'étaient pas repris à l'époque dans ces zones, ont vu leur contexte socio-économico-urbanistique se dégrader de manière spectaculaire, jusqu'à être considérés aujourd'hui comme étant en grande difficulté via l'indice synthétique, et ce à l'échelle de toute la région. Il apparait dès lors plus qu'opportun d'envisager une révision de ces périmètres, qui nous l'avons dit, ont eu un effet généralement bénéfique sur les secteurs couverts, permettant ainsi d'accorder ces zones avec la réalité telle qu'elle existe aujourd'hui. Le fait qu'actuellement, des données statistiques, même imparfaites, soient disponibles de manière récurrente peut justifier encore un peu plus le bien-fondé de réactualiser ces périmètres. Bien évidemment, la révision de ces périmètres constituerait une action politique très volontariste du Gouvernant wallon en faveur de ces quartiers au contexte socio-économique particulièrement préoccupant, surtout si cette actualisation est accompagnée d'une amplification de mesures de discrimination positive comme nous l'évoquerons au volet suivant.

Enfin, l'analyse cartographique, vu la double approche (indice de difficulté et indice d'attractivité résidentielle) et les différents indicateurs, **permet un examen extrêmement détaillé** de chaque contexte local et de ses particularités. En effet, nous nous sommes limités ici à une brève évocation de la situation de chacune des douze villes.

Épinglons également **certaines récurrences** effectivement observées à plusieurs reprises. Généralement, les hyper-centres, pour autant que ceux-ci puissent être identifiés, présentent de meilleurs résultats vis-à-vis de l'indice d'attractivité résidentielle que vis-à-vis de l'indice de difficulté témoignant ainsi d'un contexte spécifique. Par contre, ce sont les faubourgs péricentraux qui apparaissent concentrer les situations les plus délicates. Sont également régulièrement soulignés les abords des grandes pénétrantes urbaines, souvent devenues de véritables couloirs de flux sous pression, qui traversent des quartiers fortement déstructurés et dégradés ou en voie de l'être.